

Henri Richard ne jouera plus

nos informations page 12

LE JOUR

2R-03-7A 00107 1-905 001
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
RECEPTION DES PÉRIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

le mardi 15 juillet

Ensoleillé
passages
nuageux

Celsius (°C)

minimum 18
maximum 28

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année — No 111

12 pages

25 cents

1975



Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

L'Angola au bord de la guerre civile

LISBONNE (d'après l'AFP) — En moins d'une semaine, les combats entre les deux mouvements nationalistes angolais, le M.P.L.A. (Mouvement pour la libération de l'Angola) et le F.N.L.A. (Front de libération de l'Angola) auraient fait environ 300 morts et 1,000 blessés. Avant son départ pour Luanda dimanche soir, le commandant Melo Antunes, ministre portugais des Affaires étrangères, a souligné que "la situation s'était considérablement aggravée au cours des dernières heures", et qu'il allait tenter de persuader les dirigeants des mouvements rivaux "de cesser une fois pour toutes les agressions mutuelles".

Sur le terrain militaire, selon des informations parvenues hier à Lisbonne, le F.N.L.A., qui compte 17,000 hommes dans le nord du pays, a fait appel à des renforts pour soutenir ses troupes à Luanda. Les milieux militaires portugais en Angola reconnaissent en effet que le M.P.L.A. s'est acquis la suprématie militaire

après cinq jours de combats. Quelques dirigeants du F.N.L.A. ont d'ailleurs abandonné hier la capitale pour se réfugier au Zaïre, après la destruction de leurs quartiers généraux qui semblent avoir été occupés par le M.P.L.A.

Pour leur part, les autorités portugaises ont pris certaines précautions et, selon des informations en provenance de Luanda, le palais du gouvernement est entouré de blindés. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, abandonnant les faubourgs, se sont réfugiés près du palais demandant à être rapatriés, la majorité d'entre eux sont originaires du nord du pays.

De son côté, le haut commissaire portugais, le général Silva Cardoso, a lancé un appel la nuit dernière aux compagnies de navigation et de cabotage pour qu'elles transportent des gens à Santo Antonio du Zaïre, au nord du pays.

Autres informations, page 6

On ne veut pas partir

Malgré le piteux état de leurs maisons, les résidents de la rue Saint-Norbert résisteront aux tentatives de la ville de Montréal pour les déloger. Ils ont préparé un projet de rénovation qui sauverait une certaine vie à l'échelle humaine. "La destruction de cette petite réussite urbaine serait un autre crime social déguisé en progrès urbain" ont affirmé des architectes. Voir reportage en page 4.

Editorial L'odeur de l'argent

par Laurent Laplante
page 8

Montréal met les autos au-dessus des êtres humains —le RCM page 3

Deux moulins à vent sont classés historiques page 2

La conférence sur les communications Un point tournant pour l'avenir politique de Jean-Paul L'Allier

LE JOUR — C'est aujourd'hui que s'ouvre à Ottawa la conférence fédérale-provinciale sur les communications et il est fort possible qu'elle soit la dernière. Devant Ottawa qui revendique l'entière juridiction pour éviter une "balkanisation" des communications, les provinces et en particulier le Québec ré-

clament des changements fondamentaux. M. L'Allier désire la pleine juridiction sur la câblodistribution, la radio-télédiffusion privée et sur les sociétés de communications comme Bell-Téléphone, Bell-Canada et le CN-CP.

Cette conférence sera aussi déterminante pour l'avenir

politique de M. Jean-Paul L'Allier qui bataille depuis 1971, souvent sans appui spectaculaire du gouvernement québécois, pour rapatrier au Québec les pouvoirs de décision dans ces domaines.

Nos informations, page 5

\$100,000 recueillis Tricofil produira bientôt

nos informations, page 4

Les îles de Boucherville deviendront un vaste parc

page 4

Le fond des choses Les rivières publiques aux amis du régime

page 9

les consommateurs

M. Ouellet et sa loi...

Un projet de loi qui pourrait être utile pour les consommateurs attend d'être adopté, à Ottawa, depuis 1971! Le ministre de la Consommation, M. André Ouellet, a promis qu'il "passerait" d'ici la fin de la session qui s'achève. On verra bien. L'Association des consommateurs du Canada commence à perdre patience. Notre chronique en page 2

Profitez des
petites annonces
gratuites
du Jour!

Si vous êtes
millionnaire
Ne lisez pas ce qu'il y a d'écrit
dans le rond noir de la page 3



Alice Cooper et les fiers-à-bras du rock

L'article de Bruno Dostie en page 11

PSST !!!
PEUGEOT
504
CITROENS
71-72
Quelques-unes
Garantie 100%
Biarritz

10.825 Racette — 323-1900

les régions

Manque alarmant de ressources psychiatriques Le CRSSS de Trois-Rivières soumet plusieurs solutions

par Suzanne Asselin
Face à un manque alarmant de ressources pour les services psychiatriques de la région de Trois-Rivières, le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux (CRSSS) de cette région a mis sur pied un comité d'étude qui a soumis un avant-projet dans lequel il propose des recommandations à court, moyen et long terme.

psychiatriques chroniques soit ramenée à 0.5 lits/1000 habitants.
Ce document de 220 pages fait état des quatre raisons majeures qui ont motivé ce projet. Ainsi, le manque de sécurité dans les hôpitaux, le manque de personnel, le manque de ressources physiques et les difficultés de transfert des patients psychiatriques dans des hôpitaux psychiatriques hors-région, sont responsables de la déficience de cette région en matière de services psychiatriques.

chiatricque, et ce pour chaque sous-région.
Sur la distribution des ressources pour malades psychiatriques à court terme (aigus), les recommandations pour les cinq sous-régions vont de l'aménagement immédiat de la clinique interne à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, à la mise sur pied d'un centre de jour pour enfants et adolescents à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. On y suggère aussi la mise sur pied d'équipes multidisciplinaires à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, la création d'un réseau de foyers thérapeutiques relié à l'hôpital régional de la Mauricie de Shawinigan et l'aménagement d'un centre de jour à l'hôpital St-Joseph de La Tuque.

Il est démontré que cet établissement peut répondre à une demande d'environ 500 patients par année, ce qui est légèrement supérieur à 1% de la clientèle de 0 à 18 ans du Trois-Rivières métropolitain. D'où la nécessité d'expansion pour répondre aux besoins de quelque 1,415 enfants et adolescents. Au plan du personnel, cet Institut a un besoin urgent d'un plus grand nombre de psychiatres et de psychologues.

Dans ses recommandations à "très court terme", le comité propose: 1) la mise sur pied immédiate du Centre Hospitalier de Drummondville; 2) l'ouverture de 8 lits en pédo-psychiatrie à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières et de 5 lits avec clinique externe à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska; 3) la rénovation des locaux d'ergothérapie et un centre de jour à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et 4) la mise sur pied de centres de jour au moins dans tous les centres hospitaliers où il y a une unité psychiatrique.

Dans la cinquième partie de son rapport, le comité fait l'inventaire complet des recommandations mises de l'avant. Quatre secteurs de base y sont étudiés.

En prévision de la tenue de séances d'audition de mémoires et commentaires en septembre prochain, le conseil d'administration du CRSSS-04 a cru bon de soumettre ce document à tous les intéressés. Le ministère des Affaires Sociales sera saisi de l'adoption définitive de cet avant-projet après consultation auprès des établissements, des psychiatres, des associations professionnelles et syndicales ainsi que des groupes socio-économiques à vocation régionale ou socio-sanitaire de la région.

A long terme, cet avant-projet recommande que la norme de 7 lits/1000 habitants pour patients

Pour les malades psychiatriques à long terme (chroniques), les résultats de cette recherche indiquent que la seule clinique qui dispense des services psychiatriques, c'est-à-dire l'Institut Psycho-Social de Trois-Rivières puisse être une clinique-ressource régionale en psychiatrie in-

Au chapitre des ressources en pédo-psychiatrie et services infantiles connexes, il est recommandé que la seule clinique qui dispense des services psychiatriques, c'est-à-dire l'Institut Psycho-Social de Trois-Rivières puisse être une clinique-ressource régionale en psychiatrie in-

A Verchères et Repentigny

Deux moulins à vent sont classés monuments historiques

(LE JOUR) — Deux moulins à vent sont devenus monuments historiques, annonce le ministre des Affaires culturelles qui donne ainsi suite aux recommandations de la Commission des biens culturels et aux études de la Direction générale du patrimoine. Il s'agit du moulin Lebeau, à Repentigny et du moulin Dansereau, à Verchères.

Seigneurie de Repentigny ne mentionne aucun moulin à vent existant avant cette date. Son origine est donc imprécise.
Le moulin a un diamètre de 19 pieds à la base et 32 pieds de hauteur. Il est en maçonnerie de pierre des champs. Son toit est en bardeaux de bois en forme conique. Le moulin a conservé son mécanisme à l'intérieur et quelques vestiges de ses accessoires à l'extérieur. Il est utilisé présentement comme boutique d'artisanat et d'antiquités.

vent Dansereau, il est sis au 1025 boulevard Marie-Victorin, à Verchères. Tout laisse croire que ce moulin aurait été construit au début du XIXème siècle par Joseph Dansereau. Il serait demeuré en activité pendant une centaine d'années. Le rez-de-chaussée du moulin aurait servi un temps de boutique de forge, sous Alexandre Dansereau. Le tout est de maçonnerie de moellons et de forme cylindrique. Il a conservé son mécanisme intérieur. Le gabarit extérieur est intact. Son toit est de forme conique.

modifiés ou utilisés comme adossement à d'autres constructions sans autorisation du ministre des Affaires culturelles.

Le moulin à vent Lebeau est sis au 14, Parc du Vieux-Moulin. Une plaque de bois apposée au moulin donne comme date 1658. Par ailleurs, l'inventaire fait en 1724 de la

Quant au moulin à

Ces deux moulins à vent ne peuvent plus être altérés, modifiés, détériorés, détruits, restaurés,

au jour le jour

A MONTREAL
Soirée de danses récréatives au Carré Dominion, angle des rues Peel et Dorchester.
AILLEURS AU QUEBEC
Carleton: Festival du saumon.
Percé: Festival de l'île.

les consommateurs

On l'attend depuis 1971! L'ACC presse M. Ouellet de faire adopter "sa" loi...

par Louis Fournier

"Les grands lobbies de l'industrie et du commerce sont très forts au Canada, bien davantage que les groupes de consommateurs. A tel point qu'on a souvent l'impression que le gouvernement d'Ottawa est le gouvernement des monopoles bien plus que des citoyens".

Cette constatation, elle est d'un économiste réputé, David McQueen, membre du Conseil économique du Canada de 1965 à 1969, aujourd'hui doyen du Glendon College de Toronto. M. McQueen est aussi l'un des experts-conseil de l'Association des consommateurs du Canada (ACC).

"Quand Ottawa passe des lois, on ne peut s'attendre à autre chose qu'à des améliorations très partielles de la situation", a déclaré au JOUR l'économiste, lors d'une rencontre organisée à Montréal par la section du Québec de l'ACC. M. McQueen a notamment défendu les positions de l'Association au sujet du fameux projet de loi C-2 modifiant certaines dispositions de la vieille loi fédérale dite de la concurrence, qui n'a pas été amendée depuis 1959.

Promesse de Ouellet

Ce bill, destiné notamment à mieux protéger les consommateurs, est enfin parvenu à l'étape de la troisième lecture au Parlement canadien. Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a promis que la loi serait adoptée avant la fin de la session qui s'achève.

M. McQueen n'en est pas sûr et de toutes façons, dit-il, le projet, malgré les améliorations qu'il apporte, a subi et subira encore trop de coupures et de retouches pour modifier vraiment les règles du jeu au profit des consommateurs. Malgré tout, l'économiste n'est pas partisan de la politique du pire et, comme l'ACC, il souhaite l'adoption rapide du bill C-2.

Parmi les dispositions "intéressantes" du bill, note l'ACC, il y a les suivantes:

• L'interdiction des coalitions (complots) en vue de fixer les prix — et restreindre ou éliminer la concurrence — s'étendra à tous les services, "depuis le nettoyage à sec jusqu'aux services juridiques".

• La notion de publicité trompeuse (réclames, étiquettes, garanties, "double étiquetage des prix) est élargie de façon à inclure tous les types de fausses représentations. Selon le ministre Ouellet, "l'obligation de ne pas tromper le consommateur ne tiendra pas compte seulement du sens littéral des mots, mais aussi de l'impression créée par la réclame. De plus, une compagnie ne pourra se dégager de ses responsabilités en imputant la faute aux règlements de la publicité ou à un employé".

• L'interdiction de ce qu'on appelle des "accords déraisonnables" concernant la participation de jeunes joueurs aux sports amateurs et professionnels ("Ce sont souvent des contrats d'esclavage", note M. McQueen).

• Enfin, la Commission fédérale sur les pratiques commerciales restrictives sera nantie de pouvoirs plus étendus. Elle pourra notamment sévir plus lourdement contre les fabricants ou fournisseurs qui feraient pression sur un détaillant, en l'empêchant de baisser ses prix ou en l'obligeant à les relever (prix de revente). La Commission pourra aussi mettre un frein à certaines pratiques comme le refus d'un fabricant de vendre à un détaillant, ou encore la vente "en exclusivité" et ce type de contrat qui régît les rapports entre un détaillant d'essence et une grosse compagnie pétrolière, par exemple.

"Si la future loi n'est pas truffée d'échappatoires, d'exemptions et de conditions qui en restreignent la portée, observe l'économiste McQueen, elle

peut garantir certains avantages aux consommateurs. Mais elle pourrait être cent fois plus efficace".

L'ACC a soumis à ce sujet plusieurs amendements qui, bien sûr, n'ont guère été retenus par les législateurs. Entre autres:

• La publicité dite "corrective" — ou contre-publicité — qui obligerait une compagnie qui a trompé le public, par sa réclame, à donner autant d'importance à la rectification, "surtout par la télévision", dit M. McQueen.

• Le contrôle plus strict des honoraires exigés pour les services professionnels. Là-dessus, l'ACC va jusqu'à exiger que "le gouvernement fédéral modifie les législations provinciales" qui permettraient aux groupes de professionnels, comme les avocats et les courtiers en immeubles, de réclamer des honoraires colossaux.

L'intention est excellente, mais ce secteur relève exclusivement de l'autorité dite provinciale et en l'occurrence du Québec, où l'Office des professions doit tenir des audiences sur cette question à l'automne. Cela indique bien à quel point les juridictions sont partagées, entre Ottawa et Québec, en matière de protection du consommateur. Et combien il serait plus efficace de centraliser en un seul endroit les pouvoirs d'intervention de l'Etat.



David McQueen, économiste-conseil de l'Association des consommateurs du Canada (ACC).

André Ouellet, ministre fédéral de la Consommation: la loi sera adoptée avant la fin de la session...

"Class action"

Autre exemple: l'ACC réclame d'Ottawa qu'on légifère au Canada — comme aux Etats-Unis — en vue de permettre l'"action collective" (class action). Ce mécanisme judiciaire, aussi appelé "action représentative", permet à plusieurs consommateurs, victimes d'un même racket, de combiner leurs efforts et leurs ressources pour poursuivre une entreprise au nom d'un groupe plus large.

Or, c'est le code de procédure civile, de juridiction québécoise, qu'il faut amender pour permettre la "class action". La Commission des services juridiques du Québec a d'ailleurs soumis un projet en ce sens au ministre Jérôme Choquette l'automne dernier.

Bref, les défenseurs des consommateurs au Canada se heurtent non seulement aux intérêts du "big business" et de ses lobbies, mais aussi aux champs d'action d'Ottawa et des provinces! Encore que, dans une certaine mesure, une province qui tient vraiment à mieux protéger ses citoyens puisse le faire, comme l'a prouvé notamment le gouvernement NPD de la Colombie-Britannique. Quant au Québec...

Et l'Etape 2?

En conclusion, on attend donc la nouvelle loi fédérale, "un remède provisoire utile", dit M. McQueen. Ensuite, on souhaite que le ministre Ouellet active ce qu'il est convenu d'appeler "l'étape 2" de la refonte de la loi de la concurrence, prévue pour l'automne. Cette étape concerne surtout les monopoles, les cartels, les fusions, autrement dit les ligues majeures de l'économie capitaliste.

Le ministre Ouellet et le premier ministre Trudeau ont promis que l'Etape 2 ne serait pas retardée comme l'a été la première, à la suite des pressions des milieux d'affaires. Ils ont aussi promis que l'on n'attendra pas le résultat des travaux de la Commission royale d'enquête sur la concentration des entreprises, créée en avril à la suite de l'offre d'achat du Holding Argus Corporation de Toronto par Power Corporation de Montréal.

Au fait, la première version du projet de loi que M. Ouellet veut faire voter, avant la fin de la session, a été présentée pour la première fois aux Communes en 1971...

CARREFOUR ST-ARSÈNE INC.
7321 Christophe-Colomb
Montréal

Institution privée reconnue d'intérêt public
par le Ministère de l'éducation.

(COURS GÉNÉRAL)

Externat pour garçons et filles
Elémentaire: 6e année seulement
Secondaire: I, II, III, IV années

Bureau d'admission:
274-5523 ou 274-9945

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler

Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

PEUGEOT

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

AUTOMOBILE GRANDE-ALLEE LTEE

Vente et service
5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugeot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

PHOTOCOPIE XEROX

1-411¢
5-108¢
11-167¢
copies du même original la copie	
17-306¢
31-495¢
50-704¢

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.50	4.15
200	4.65	5.95
300	5.85	7.15
400	7.00	9.20
500	8.15	10.05
600	9.00	11.25
700	9.60	11.90
800	10.20	12.75
900	10.80	13.35
1000	11.70	14.00
2000	20.70	25.85
3000	30.25	38.00
4000	39.70	49.90
5000	49.00	61.75

vient de paraître

Nordicité canadienne
de Louis-Edmond Hamelin

éditions hurtubise hmh

380 ouest rue craig montréal

Vous n'êtes pas millionnaire parce que vous n'avez jamais su épargner, ou alors, parce que vous avez toujours dépensé vos épargnes. Pourtant il existe une vraie façon d'épargner. Communiquez avec un de nos représentants et peut-être qu'un jour vous n'aurez plus besoin de lire ce qu'il y a dans les ronds noirs...

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE
(514) 527-3624

VIVE LA SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

pour un deuxième souffle dans l'amiante

La libération des travailleurs passe aussi par l'aide à nos mineurs d'amiante. Envoyez vos contributions au nom du COMITE CENTRAL D'APPUI AUX GREVISTES, 22 rue de la Fabrique, Thetford Mines. Pour nous aider à organiser des rencontres ou pour des informations: 418-335-5435.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 370. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

ADMINISTRATION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.
Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Jean-Noël Bilodeau, Henri Jalbert,
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Maurice Giroux, Jean Charrier, Pierre Sormany, Jacques Keable, Antoine K. Char.

Informations générales: Paule Beaupré-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.
Culture populaire: Jean-Marc Desjardins, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières.
Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaupré-Champagne, Pierre Boisclair.
Caricature: Berthio

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Contrôleur: Jean-Pierre Nepveu
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage: Michel Gagné, Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay,
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

les échos du jour

A Montréal, les autos passent avant les hommes

par Evelyn Dumas

La Ville de Montréal a une politique de circulation qui met les autos au-dessus des êtres humains, affirment les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal du district de Côte-des-Neiges.

Les trois conseillers, dans une lettre au vice-président du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, expriment leur appui à ce dernier dans les protestations qu'il a formulées

auprès du directeur de la police de la Communauté Urbaine de Montréal, M. René Daigneault, au sujet de la détérioration des services policiers à Montréal.

Mais les conseillers (MM. Nick Auf Der Maur, Bob Keaton, et Yves Normandin) soulignent que dans le secteur de la circulation, la difficulté principale vient de la politique municipale.

Ils notent en particulier que le service de la circulation de la Ville de Montréal se préoccupe da-

vantage d'assurer la circulation rapide et ininterrompue des véhicules moteurs que de la sécurité et de la protection des résidents.

Les conseillers invoquent à l'appui de leur constat le fait que la Ville, malgré les demandes des citoyens, refuse d'installer des panneaux indiquant une vitesse maximum de 20 milles à l'heure dans les zones scolaires et que la Ville néglige d'installer des

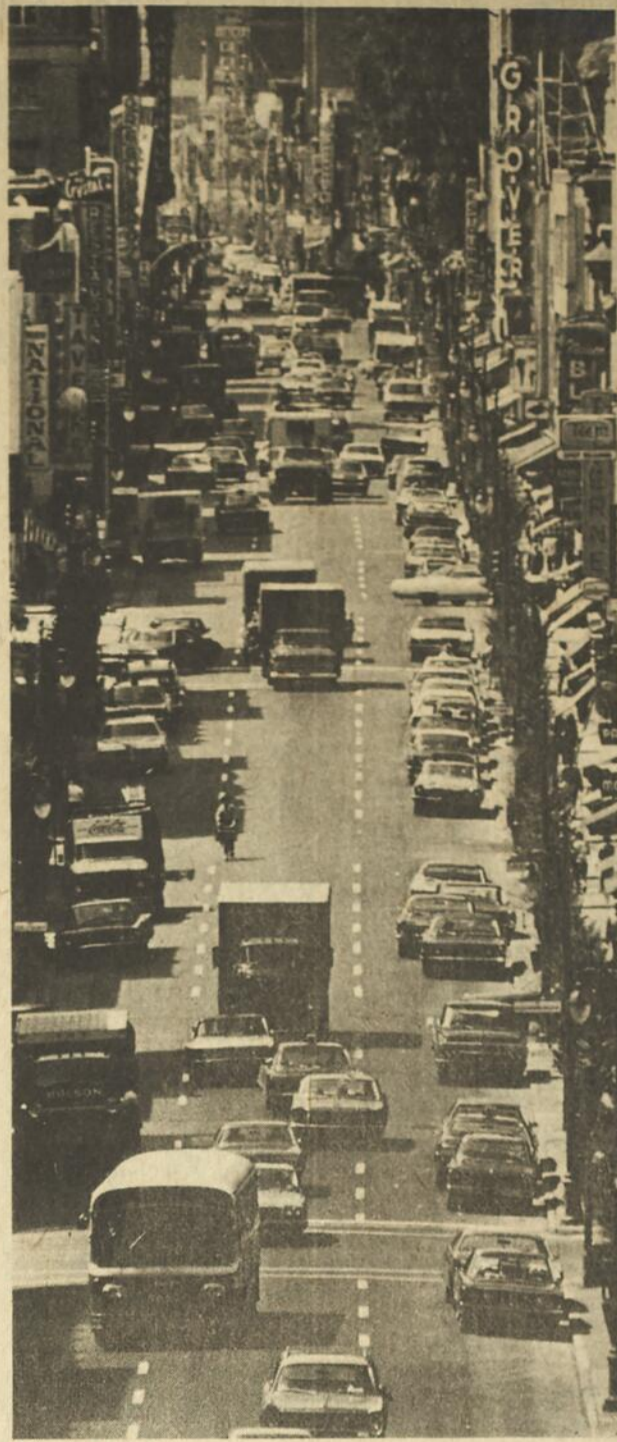
panneaux indiquant une vitesse maximum de 30 milles à l'heure même si c'est la limite de vitesse en zone urbaine fixée par le code provincial de la route.

En même temps qu'ils ont écrit à M. Lamarre, les trois conseillers ont écrit au chef de police, M. Daigneault.

Appuyant les propos de M. Lamarre au sujet de laisser-aller policier dans Montréal, les conseillers du RCM font état de plaintes qu'ils entendent au sujet des

vitesse excessives, de la conduite dangereuse et du bruit.

Ils signalent aussi que dans leur quartier de Côte-des-Neiges, qui couvre le centre-ville, les citoyens commencent à être inquiets de l'augmentation du nombre d'assauts et de viols: même si Montréal reste une ville relativement sûre, il commence à y avoir des éléments inquiétants par leur ressemblance avec les villes américaines.



L'auto avant l'homme

C'est aujourd'hui 15 juillet qu'on saura à quelles réformes est prête la Commission des accidents de travail. En effet, on rendra public aujourd'hui, en présence du ministre Jean Cournoyer, le rapport du groupe de travail sur "les objectifs et la structure de la CAT". Si le verdict de ce groupe de travail ressemble un peu à ce que la Commission parlementaire sur l'amiante pensait de la CAT, on peut s'attendre à du viol.

Un communiqué du bureau du premier ministre nous apprend que M. Albert L. Tontini remplace M. Bruno J. Pateras comme membre de la Régie de la langue française. Deux choses. Premièrement, la tendance française n'a jamais été d'affubler les individus de l'initiale intermédiaire "si chère aux anglo-saxons. Il est curieux que les deux citoyens ici reliés à la Régie de la langue française soient tous deux atteints de ce mal. Deuxièmement, M. Tontini devra peut-être se préoccuper maintenant de franciser quelque peu la raison sociale de la compagnie dont il provient, la "Cadbury Scheppes Powell Limited".

Le Mount Stephen Club est classé monument historique

Le ministre des Affaires culturelles, après avoir pris l'avis de la Commission des biens culturels et selon les études de la direction générale du patrimoine, a classé le Mount Stephen Club à titre de monument historique. Cet édifice est situé au numéro civique 1440 rue Drummond, à Montréal.

Le nom de l'édifice lui vient de son premier propriétaire Georges Stephen. Né en 1829 près de Croftglass en Inveraven, Ecosse, Georges Stephen vint au Canada en 1850.

La maison de Lord Mount Stephen est un exemple de l'architecture de la renaissance italienne du XVIIe siècle. Les murs extérieurs sont de pierre de taille. Les fenêtres sont ornées de colonnes.

L'entrée principale est formée d'un escalier double menant à un porche orné de colonnes. Le balcon couronnant le porche est décoré de fer forgé ainsi que le mur clôture.

L'intérieur est somptueux. Il y a de nombreux travaux de menuiserie élaborée, sculptée à partir de différentes essences d'acajou cubain, de chêne, de bois de satin du Ceylan, etc.

Garderie "Les petits bouts choux"

Les parents s'en disent satisfaits

(LE JOUR) — Un groupe d'employés de la garderie privée "les petits bouts choux" mis à pied le 11 juin dernier à la suite d'une demande d'accréditation syndicale dénonçait la semaine dernière l'attitude anti-syndicale de la propriétaire de cette garderie, Mme Josette Desmarais, et l'accusait également de ne pas se conformer aux normes municipales et provinciales édictées pour le fonctionnement des garderies.

En bref, ces employés soulevaient toutes une série d'anomalies propres au fonctionnement de la garderie "Les petits bouts choux". "Enfants laissés sans surveillance, cas de maladie contagieuse non signalé aux parents des autres enfants, enfants que

l'on attache pendant la sieste, absence du certificat médical obligatoire pour la majorité du personnel etc..."

En réponse à ces accusations, Mme Josette Desmarais, propriétaire de la garderie "Les petits bouts choux" faisait tenir, hier, aux médias d'information, un communiqué signé par un groupe de parents se disant satisfaits des services dispensés par cette garderie. Les parents soulignent dans ce communiqué: "la qualité du personnel actuellement en fonction" et "les programmes d'activités organisées où nos enfants peuvent développer au maximum leurs capacités créatrices tout en éveillant leur intelligence et leur sociabilité". Nulle part dans le communiqué il

n'est question du renvoi des 5 employés, de la démission de deux autres et de la tentative de syndicalisation du personnel.

Trafic de bébés canadiens: \$10,000 pour un nouveau-né

(PC) — Il existe un trafic de nouveaux-nés entre le Canada et les Etats-Unis. Le quotidien montréalais "The Gazette" affirme en effet, dans son édition d'hier, qu'un réseau international composé de médecins et d'avocats offre aux couples américains sans enfants d'adopter des bébés nés au Canada, et ce par l'intermédiaire d'agences qui réfèrent des clients aux

centres américains d'avortement. Au moins deux agences spécialisées auraient offert récemment à des reporters du quotidien montréalais qui se faisaient passer pour de futurs parents de leur "vendre" des enfants nés au Canada. Aucune de ces agences n'est reconnue comme agence d'adoption. Le quotidien affirme

que plusieurs centres d'avortement de New York dont les clients sont référés par des agences montréalaises ont également offert au téléphone de payer tous les frais d'adoption à des reporters se faisant passer pour des femmes enceintes voulant se faire avorter.

Un médecin aurait même précisé que des parents adoptifs aux Etats-

Unis étaient prêts à payer jusqu'à \$10,000 pour un nouveau-né.

D'autre part, le directeur d'un centre de référence pour femmes qui veulent se faire avorter aurait déclaré qu'il avait à sa disposition "une liste d'un mille de long de parents qui ne peuvent trouver d'enfants à adopter par l'intermédiaire des agences gouvernementales".

Trudeau écoute les griefs des ouvriers de la Baie James

LA GRANDE-RIVIÈRE (PC) — Le premier ministre Trudeau a partagé hier le repas des

travailleurs du camp LG-2 et a écouté leurs griefs au sujet des conditions de vie dans le vaste chantier

de construction du barrage hydroélectrique de la Baie James.

Les travailleurs ont déclaré notamment à M. Trudeau qu'ils souffraient de leur isolement et en particulier de l'absence de femmes. Ils se sont plaints également du manque de téléphones pour les appels de fin de semaine et de la qualité de la nourriture qui leur est servie.

Ils ont aussi rappelé au premier ministre fédéral que 55 cas d'empoisonnement avaient été relevés il y a deux semaines et qu'une des victimes avait dû être évacuée sur un hôpital situé plus au Sud. M. Trudeau n'a fait aucun commentaire devant les journalistes présents au sujet des plaintes qui lui ont été soumises.

Par contre, M. Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la Baie James SEBJ, a reconnu un peu plus tard que l'isolement du chantier n'est pas sans causer quelques difficultés

mais, a-t-il ajouté, "le niveau de productivité du personnel d'ici est meilleur qu'ailleurs au Québec".

En Gaspésie
Les mesures de sécurité en vigueur sur le chantier avaient été renforcées à l'occasion de la visite en hélicoptère du premier ministre qui était accompagné, de M. Jean-Pierre Goyer, ministre fédéral des Approvisionnements et Services.

On étudie encore l'impact d'un barrage sur le Richelieu

BURLINGTON Vt. (AP) — Un groupe de travail de la Commission des eaux limitrophes se réunira de nouveau à Montréal, le 19 août, afin d'étudier l'impact éventuel sur l'environnement d'un projet de barrage sur le Richelieu destiné à contrôler les inondations.

Ce barrage serait construit près de St-Jean, au Québec, mais sa construction pourrait avoir des répercussions sur l'environnement des rives du lac Champlain, en terre américaine, selon certains spécialistes.

Les experts du groupe de travail se sont réunis à huis clos, jeudi

et vendredi dernier, à South Burlington dans l'Etat du Vermont, afin de rédiger les recommandations préliminaires qui seront soumises à la Commission des eaux limitrophes.

Alors que les Canadiens tiennent à l'érection d'un barrage afin de limiter les dommages causés chaque année par les inondations dans la vallée du Richelieu, les autorités des Etats de New York et du Vermont sont préoccupées par les effets que pourrait avoir sur l'environnement la hausse du niveau des eaux du lac Champlain. Ce lac est la principale source de la rivière Richelieu.



C.S.S.L. CENTRE DE SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES-LANAUDIÈRE INC.

OFFRES D'EMPLOIS

Dénomination
Coordonnateur de services sociaux

Unité administrative:
Direction de la gestion des programmes.

Sommaire des responsabilités:
— Personne qui, sous l'autorité du directeur de la gestion des programmes, assure la gestion de la distribution des programmes de services sociaux sous sa responsabilité.

Tâches spécifiques:
— Assurer la réalisation des objectifs opérationnels des services sous sa juridiction en fonction des programmes approuvés;
— Assurer l'application des politiques et procédures d'organisation et de distribution de services sociaux;
— Coordonner la distribution des programmes sous sa responsabilité;
— Participer à l'élaboration des normes et standards de pratique professionnelle et en surveiller l'application;
— Recueillir les données nécessaires à l'évaluation des programmes sous sa juridiction;
— Participer à l'évaluation des besoins de la population et à la planification de nouveaux programmes dans son champ de responsabilité;
— Assurer la révision périodique des objectifs opérationnels des programmes sous sa juridiction.

Exigences du poste:
— Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement ou en administration avec expérience dans le secteur des Affaires sociales.
— Minimum de trois (3) années dans l'administration et la direction des services sociaux.

Lieu de travail:
— Ste-Thérèse (Siège social)

Dénomination
Coordonnateur du service conseil

Unité administrative:
Direction de la gestion des programmes.

Sommaire des responsabilités:
Personne qui, sous l'autorité du directeur de la gestion des programmes, assure l'expertise et les techniques professionnelles relatives à la distribution des services sociaux.

Tâches spécifiques:
— Fournir l'assistance technique et professionnelle aux gestionnaires de la direction;
— Élaborer les politiques relatives à la consultation et l'entraînement du personnel clinique;
— Élaborer le plan de réalisation des programmes de services sociaux;
— Participer à l'élaboration de nouveaux programmes et à l'évaluation des programmes dispensés;
— Participer à l'élaboration des normes et standards de pratique professionnelle;
— Assurer l'analyse des problèmes d'organisation et de distribution des programmes;
— Assurer la consultation nécessaire à l'atteinte des objectifs des programmes;
— Contrôler les modalités d'application des programmes à l'échelle régionale.

Exigences du poste:
— Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement ou en administration avec expérience dans le secteur des affaires sociales.
— Un minimum de trois (3) années dans l'administration et la direction des services sociaux.

Lieu de travail:
Ste-Thérèse (Siège social)

Dénomination
(2) Consultants en intervention psycho-sociale

Unité administrative:
Direction de la Gestion des Programmes

Sommaire de l'emploi:
Professionnel qui, sous l'autorité du Chef de campus, œuvre à titre de personne ressource pour assurer la consultation professionnelle aux praticiens, superviser le nouveau personnel et les stagiaires et dispose d'une partie de son temps comme clinicien.

Tâches types:
— Assurer aide et support professionnel au personnel clinique au niveau des techniques d'intervention;
— Contribuer au développement des connaissances requises aux praticiens dans l'exercice de leur fonction;
— Collaborer à l'évaluation périodique du personnel clinique;
— Assurer la supervision du personnel en probation et répondre aux besoins de supervision des autres praticiens;
— Participer à l'entraînement des stagiaires;
— Accepter la responsabilité d'un caseload.

Exigences du poste:
— Diplôme universitaire de 2e cycle en service social;
— Capacité de partager ses connaissances et expériences et d'animer des groupes.

Lieu de travail:
Campus St-Jérôme Campus Joliette

Dénomination
Responsable de la planification

Sommaire des responsabilités:
Personne qui, sous l'autorité du directeur des services professionnels, coordonne et contrôle les activités relatives à l'élaboration et à l'évaluation des programmes de l'établissement.

Tâches spécifiques:
— Identifier et analyser les problèmes particuliers de la région;
— Déterminer les objectifs généraux des programmes, compte tenu des besoins de la population et des résultats de recherche;
— Formuler les objectifs opérationnels et déterminer les critères d'évaluation des programmes;
— Déterminer les moyens d'atteindre les objectifs des programmes;
— Assurer l'évaluation des programmes et faire les recommandations qui s'imposent.

Exigences du poste:
— Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement ou l'équivalent;
— Minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente.

Lieu de travail:
Ste-Thérèse (Siège social)

Dénomination
Responsable des normes et standards

Sommaire des responsabilités:
Personne qui, sous l'autorité du directeur des services professionnels, assure le développement et le contrôle des services professionnels.

Tâches spécifiques:
— Élaborer des normes et standards de pratique professionnelle;
— Élaborer des politiques et procédures de traitement des plaintes et en assurer l'application;
— Analyser les plaintes et utiliser les informations qu'elles fournissent;
— Participer à l'élaboration et à la révision des politiques, normes et procédures concernant l'entraînement des stagiaires;
— Participer à l'élaboration de programmes d'évaluation, de formation et de perfectionnement du personnel;
— Assurer la participation du personnel clinique à l'élaboration des politiques de développement et de contrôle de la qualité des services.

Exigences du poste:
— Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement ou l'équivalent;
— Minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente.

Lieu de travail:
Ste-Thérèse (Siège social)

Salaires et conditions de travail:
En conformité avec la politique salariale du Ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 23 juillet 1975, à:

Directeur des ressources humaines,
C.S.S.L.,
C.P. 340,
204, Boul. Labelle,
Ste-Thérèse, P.Q.

Les Iles de Boucherville transformées en parc public

M. Robert Bourassa, a annoncé hier l'aménagement d'espaces verts dans quatre îles de l'archipel de Boucherville, soit les îles Grosbois, de la Commune, Picard et Saint-Jean.

L'archipel de Boucherville, a précisé le chef du gouvernement, constitue l'un des rares espaces verts qui soient encore disponibles près de l'est de Montréal, dont on connaît la forte concentration de population. L'aménagement prévu bénéficiera de la proximité d'un réseau rou-

tier de qualité et pourra être facilement desservi par un service de transport en commun assurant la liaison entre Montréal, la Rivière-Sud et l'archipel.

Grâce à des ententes avec la CTCUM, la population de l'est de Montréal pourra rejoindre rapidement en métro, puis en autobus par le pont Louis-Hippolyte-Lafontaine cette zone verte de récréation.

"D'autre part, a souligné M. Bourassa, cette ac-

tion permettra sur le plan écologique de protéger dès maintenant des espaces verts dont l'avenir fut longtemps incertain tout en favorisant l'existence de la faune diversifiée qui caractérise ce secteur."

L'aménagement rendu possible grâce à l'acquisition des quatre îles par le gouvernement du Québec pour la somme d'environ deux millions de dollars. La surface totale du parc ainsi réalisé sera de 1,200

acres, soit sept fois plus que l'île Sainte-Hélène.

Parc de récréation péri-urbain, les îles de Boucherville concentreront les activités intensives (piscines, jeux, etc.) de façon à laisser à l'état plus ou moins naturel un fort pourcentage de la surface des îles. La circulation automobile sera interdite sur les îles. Les activités prévues seront nombreuses et seront zonées selon la compatibilité. Elles iront du piquenique à la vulgarisation des

sciences naturelles en passant par les sports nautiques et d'hiver.

Les équipements prévoient différents bâtiments, des piscines et des points d'amarrage qui permettront un accès aisé aux îles par bateaux.

Sur le plan écologique, un reboisement est prévu, avec alternance d'espaces ouverts, ainsi que la protection des berges qui constituent l'habitat d'une faune nombreuse.



Photo: Pierre Boisclair LE JOUR

De ce fond de cour "insalubre" selon la ville de Montréal, il serait possible de tirer des logements convenables sur la rue Saint-Norbert. Si ces maisons n'avaient été homologuées il y a une dizaine d'années, elles ne seraient sans doute pas dans le même état.

Rue Saint-Norbert Les locataires résisteront à la ville de Montréal

par Alain Duhamel

Les locataires de la rue Saint-Norbert entendent résister avec tous les moyens dont ils disposent aux tentatives de la ville de Montréal pour les déloger et démolir leur résidence.

Tous les moyens, cela signifie occupation des logements au-delà du 30 juillet, requête en injonction contre la ville de Montréal, intervention d'un conseiller favorable à leur cause au Conseil municipal et même classement d'un édifice ancien afin de tomber sous le rayon de protection entourant les monuments historiques.

La ville de Montréal a dessein de démolir une cinquantaine de logements de la rue Saint-Norbert, entre les rues Saint-Dominique et De Bullion, afin d'y construire une cour de voirie pour ses véhicules. Or, selon les résidents de la rue Saint-Norbert, d'autres lieux, déjà en possession de la ville de Montréal, conviendraient parfaitement aux fins municipales, tels que des parcs de stationnements.

Depuis que la ville de Montréal a clairement manifesté ses intentions à l'égard de l'emplacement de la rue Saint-Norbert (en mars 1975. Les résidents en sont venus peu à peu à la conclusion que le vice-président du Comité exécutif de la ville, M. Yvon Lamarre, avait commandé une étude délibérément défa-

vorable sur la possibilité d'une rénovation des maisons.

"Mais nous ne croyons pas à l'objectivité de cette étude, affirme le Comité des locataires. D'abord M. Lamarre refuse de la rendre publique. Deuxièmement, des employés du Service d'habitation nous affirment, certains journalistes l'ont vérifié, être loin d'être convaincus dans le même sens par l'étude en question. On nous fait également savoir que M. Lamarre commandait, il y a une dizaine de jours, une nouvelle étude qui démontrerait encore mieux le caractère non-réno-

table de logements tout en refusant de rendre publique la première. Troisièmement, les employés du Service qui ont inspecté les logements prenaient des photos et des témoignages des pires aspects des logements."

Les locataires ont fait préparer par deux étudiants en architecture, sous la surveillance d'un architecte du mouvement Sauvons Montréal, un projet de rénovation. "La rue Saint-Norbert a déjà fait ses preuves comme environnement d'habitation de grande qualité. Des rues résidentielles, comme la rue Saint-Norbert, avec son charme, son calme, son échelle humaine et sa personnalité sont souvent le produit d'aménagement non planifié. La destruc-

tion de cette petite réussite urbaine serait un autre crime social déguisé en progrès urbain", affirme-t-il dans leur rapport.

Selon l'importance de la maison à rénover, le projet coûterait entre \$16,700 et \$19,000 par unité pour un type de maison et entre \$20,241 et \$23,335 pour un second type de maison.

Parallèlement à cette opération de survie mise en marche par les locataires, le mouvement Sauvons Montréal voudrait faire classer le couvent du Bon Pasteur, construit vers 1847, et a saisi le ministre des Affaires culturelles d'une demande provisoire de classement. Advenant le classement de cet édifice, une cour de voirie n'aurait plus sa place à cet endroit.

La ville de Montréal soutient dans une lettre de M. Yvon Lamarre que les logements "sont dans un état d'insalubrité qui obligerait d'y investir des sommes très importantes et que la restauration de ces logements serait très onéreuse et injustifiée, compte tenu de la taille des logements et de leur situation".

Or, justement, leur état actuel provient du fait que la ville a homologué le secteur il y a une dizaine d'années, paralysant ainsi toute tentative de rénovation et d'amélioration de la rue.

bref travail

La Ronde tourne toujours

Tous les employés de la Ronde étaient de retour au travail hier, après un débrayage spontané qui avait, la veille, paralysé le service de la Balade et entraîné la fermeture des guichets de perception. Le parc était cependant resté ouvert et les visiteurs, réduits à marcher, avaient la consolation d'utiliser les manèges gratuitement.

Le surintendant de Terre des hommes, M. Claude Prince, a communiqué avec le syndicat (cols bleus de Montréal, FTQ) hier et attendait qu'on lui présente une liste écrite des griefs pour en discuter. Les employés sont insatisfaits de plusieurs conditions de travail, mais ce qui a mis le feu aux poudres, c'est l'incident du stationnement: la direction ayant déplacé de 2,000 pieds leur aire de stationnement, ils garantent quand même leurs voitures sur l'ancien terrain et reçoivent des contraventions.

Chez Coléco, on se souvient

Les ouvriers de Coléco, une usine de jouets de St-Henri où a pris fin récemment une dure grève de trois mois contre le salaire minimum et les mises à pied saisonnières, viennent d'adresser un chèque

de \$657 aux grévistes de l'amiante. Ils avaient déclenché leur grève le 17 mars dernier, le même jour que les mineurs.

Un responsable du syndicat (Métallos, FTQ) commente ainsi le geste de ses camarades: "Une des choses très importantes que nous avons apprises, c'est la solidarité non seulement entre nous, mais avec tous les ouvriers du Québec qui sont en lutte." Les grévistes de Coléco avaient reçu un appui important des travailleurs du sud-ouest de Montréal.

Grève sauvage à Labrador City

LABRADOR CITY, T.-N. (PC) — Quelque 2,400 travailleurs de la société Iron Ore of Canada, à Labrador City, ont quitté le travail, samedi, pour protester contre les mesures disciplinaires prises par la compagnie.

M. Michael Monaghan, directeur général de la compagnie, a précisé que la production était assurée par les cadres.

L'arrêt de travail ferait suite à des mesures disciplinaires prises contre quatre chauffeurs de camion pour bris d'équipement. Les représentants de la compagnie et du syndicat se sont rencontrés dimanche, mais sans succès.

Pierre Laurin à la tête des HEC

QUEBEC (PC) — M. Pierre Laurin a été nommé directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal, a-t-on annoncé hier au bureau du premier ministre.

Sa nomination, pour une durée de quatre ans, est devenue effective le 1er juillet dernier.

MM. Paul Murdoch,

de Chicoutimi, et Camille A. Dagenais, de Dorval, ont été nommés pour trois ans membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

Ils remplaceront MM. André Déom et Basile A. Bénéteau, dont les mandats sont expirés.

M. Laurin, qui est né en 1939, était jusqu'ici directeur du service d'enseignement de l'administration et de l'organisation des ressources humaines à la même institution.

Il détient un doctorat en administration de Harvard et une licence en sciences commerciales de HEC, où il est professeur agrégé depuis 1972.



(photo Claire Beaugrand-Champagne)

Les travailleurs de Tricofil sont maintenant prêts à relancer la production.

\$100,000 est atteint

St-Jérôme : Tricofil produira bientôt!

par Louis Fournier

Bonne nouvelle pour tous ceux qui ont décidé d'investir dans la Société populaire Tricofil, à Saint-Jérôme, et excellente nouvelle pour les travailleurs qui se sont lancés dans cette expérience d'autogestion unique en son genre au Québec: l'objectif de \$100,000 fixé pour la souscription populaire a été atteint hier.

Les activités pourront commencer dans trois semaines, a déclaré au JOUR un porte-parole de l'entreprise, grâce à l'argent ainsi recueilli et grâce aussi au prêt de \$100,000 de la Société de développement industriel du Québec (SDI) que Tricofil peut maintenant toucher.

Graduellement, 300 des 450 ouvriers mis à pied sans préavis lors de la fermeture de l'ex-Régent Knitting, le 7 juin 1974, pourront retourner à l'ouvrage à la grande filature des Laurentides.

Déjà, le carnet de commandes commence à être garni.

C'est un métallographe de Saint-Jérôme, M. Bailestrau Srogov, qui a versé la dernière goutte, si l'on peut dire, en achetant une action de \$100. Ce sont essentiellement des contributions de ce genre qu'a reçues Tricofil, venues de citoyens qui croient en l'avenir d'une telle entreprise. Les fortes sommes sont rares, si l'on excepte quelques "gros" investissements comme le montant de \$2,000 souscrit ces jours derniers par l'Union des employés de commerce (FTQ).

Première étape

Chez les travailleurs de Tricofil, on respire un peu mieux. La grande majorité d'entre eux ne recevaient plus aucune prestation d'assurance-chômage et étaient sans le sou, en plein été, avec en mains une usine prête à fonctionner mais pas d'argent pour démarrer.

Cette injection de \$200,000 dans Tricofil n'est pourtant qu'une première étape de la relance du plus grand complexe

de textile-vêtement de l'Est du Canada. Il faudra \$200,000 encore, d'ici un an, pour que Tricofil puisse poursuivre ses activités et assurer sa viabilité pour la première année.

Au total, l'entreprise a besoin de \$600,000 comme fonds de roulement. \$300,000 viendront sous forme de prêt de la SDI, à condition que Tricofil recueille autant de son côté. Les promoteurs du projet espèrent que le Mouvement des caisses populaires Desjardins pourra éventuellement faire sa part, de même que d'autres organismes et individus. Les ouvriers eux-mêmes investissent par le biais d'une retenue hebdomadaire sur leur salaire.

Par la suite, Tricofil pourra s'autofinancer à l'aide de sa production et de ses ventes annuelles de tricots, chandails, etc. A condition que les consommateurs québécois achètent des produits sous étiquette "Tricofil" plutôt que "made in Taiwan"...

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

TROIS-RIVIERES - N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX - BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

\$18 pour 3 mois \$36 pour 6 mois \$72 pour 12 mois

NOM:

ADRESSE:

VILLE: TEL.:

LE JOUR

387 boul. Lebeau, V. St-Laurent
331-8961

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance



verres de contact
verres correcteurs
lunettes

355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
525-4869

DOCTEUR JACQUES BOULAY
hématologue

Hôpital Saint-François-d'Assise

DR FERNAND ROY
MÉDECINE GÉNÉRALE

4765 - 1ère avenue
Charlesbourg

Tél.: 623-9172

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
AVOCATS

Suite 505
500 est Grande-Allée
Québec

Téléphone (418) 522-4061

André Marceau
Marcel Croteau

Micheline Clermont
Louis Chartrain

La faim du monde
avant la fin du monde

OXFAM

canada

Une conférence qui sera probablement la dernière

par Maurice Giroux
envoyé spécial du JOUR
OTTAWA — La troisième conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications, qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa, pourrait bien être la dernière de la série.

En effet, avant même de débiter, cette réunion est déjà promise à l'échec, aux dires mêmes des principaux protagonistes, soit M. Jean-Paul L'Allier d'une part, et M. Gérard Pelletier d'autre part.

Le premier a déclaré la semaine dernière que la position adoptée jusqu'à ce jour par le gouvernement fédéral était injustifiable et que la conférence pourrait bloquer au départ sur la simple question de l'ordre du jour.

De son côté, M. Pelletier a émis l'opinion que le "front commun" des provinces allait s'effriter

cette semaine puisque, dit-il, il ne voit aucune agressivité commune des provinces envers le gouvernement fédéral. Il ne croit pas que l'ensemble des provinces veut arracher à Ottawa des "positions maximalistes".

Au terme de la définition de "front commun" que se sont données les provinces, il s'agit au contraire de se montrer solidaires les uns envers les autres sur un programme minimum en matière de communications.

Ainsi, au minimum, toutes les provinces demandent que la câblodistribution relève de leur responsabilité.

C'est à ce chapitre d'ailleurs que la position des provinces semble la plus solide, au moment où les gouvernements québécois et fédéral sont engagés dans une bataille juridique

autour de l'affaire de Mont-Joli.

Dimanche, le premier ministre Bourassa s'en est pris à "l'entêtement fédéral" dans le dossier de la câblodistribution.

Face à une impasse probable au niveau des ministres des communications, une seule issue se dessine maintenant: porter le litige devant la conférence des premiers ministres pour un débat plus élargi dans le cadre de la réforme constitutionnelle.

Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que le premier ministre Trudeau brûle de rouvrir le dossier constitutionnel, au moment même où le Québec veut inscrire à l'ordre du jour le réaménagement des compétences dans les communications, l'immigration, la culture et peut-être aussi l'agriculture.

A Ottawa, on pense

que le climat politique québécois est assez amorphe à l'heure actuelle pour tenter, cette fois avec plus de succès, l'opération qui a échoué lamentablement à Victoria en 1971.

Le rapatriement de la constitution canadienne, qui implique une formule d'amendement acceptable à une majorité de provinces, constitue encore l'une des principales préoccupations de Pierre Elliott Trudeau, qui en a d'ailleurs fait mention dans le dernier discours du trône.

Lui répondant comme dans un écho, le gouvernement Bourassa a lui aussi inscrit dans son message inaugural de la dernière session une intention de rouvrir le dossier constitutionnel.

L'imbroglio dans le secteur des communications constitue un pas de plus dans cette direction.

Le Conseil économique et le libre-échange
Rien de plus qu'une brillante analyse d'économistes...

Un commentaire de Pierre Sormany

Il y a à la fois beaucoup et peu de choses à dire du rapport-choq que publiait la semaine dernière le Conseil économique du Canada, et proposé à ce pays, comme nouvelle stratégie commerciale, le choix clair et net du libre-échange le plus intégral.

Les arguments d'ordre économique sur lesquels se fonde le Conseil sont incontestables. Ils ont rallié la majorité des économistes canadiens interrogés depuis: toute barrière tarifaire qu'un pays impose à une marchandise importée, afin de défendre la production locale plus chère, équivaut à empêcher le prix de cette dernière de diminuer au profit des consommateurs, afin de protéger le producteur.

Du coup, on se retrouve dans la bonne vieille querelle entre le ministre fédéral de l'Agriculture Whelan et la Commission de surveillance des prix alimentaires, au sujet des oeufs. Le premier cherche à tout prix la protection des agriculteurs, en assurant un "prix décent" pour les oeufs canadiens, au risque d'aller jusqu'à jeter des millions de "surplus", plutôt que de laisser choir les prix. La seconde répond au contraire: "Ouvrez nos frontières aux oeufs américains, et laissez-les fixer les prix... Beaucoup de nos producteurs d'oeufs disparaîtront, mais les plus rentables demeureront, et les consommateurs jouiront de prix plus bas".

Une vue à court terme

A cette argumentation économiquement parfaite, les plus avisés répondront toutefois que les denrées alimentaires tendent à se faire de plus en plus rares sur la planète. Que si les surplus d'oeufs américains nous envahissent aujourd'hui à très bas prix, demain peut-être, nous devrons les payer à prix d'or. Qui se retirerait alors très dangereux de se reposer avec trop peu de producteurs. Les prix à la consommation, trop élevés aujourd'hui, seraient ni plus ni moins que le "prix à payer" pour notre sécurité d'approvisionnement, demain.

Un peu comme pour le pétrole. Si le Canada s'était contenté, au cours des dernières décennies, d'importer le pétrole peu cher du Venezuela ou du Moyen Orient sans déve-

lopper sa propre industrie, il se serait trouvé fort dépourvu, lors de l'automne froid de 1973. Le protectionnisme des années 1960 (Ligne Borden) a coûté cher aux industriels de l'Ouest. Il leur a toutefois épargné quelques mois de sérieuses difficultés. Le Conseil économique est d'ailleurs le premier à le reconnaître en proposant une seule exception à son "libre-échange intégral": l'énergie!

Une société à choisir

Mais le Conseil économique du Canada semble mettre de côté ce risque de pénuries prochaines, du moins dans la majorité des industries où le Canada ne parvient pas à produire à des prix compétitifs, notamment le cas du textile, du cuir et des vêtements, des jouets et matériel de sport, des meubles, etc... Avec raison, sans doute.

Dans d'autres secteurs le Canada est, de par sa nature même, avantagé par rapport à ses associés commerciaux. C'est le cas notamment de toutes les industries utilisant abondamment les ressources naturelles: transformations des métaux, industries à haute consommation d'énergie, industrie à haut degré de spécialisation, etc...

Il s'agit pour le Canada d'abandonner aux pays en voie de développement, où les coûts de travail sont inférieurs, la fabrication conventionnelle de produits standardisés, pour utiliser au contraire sa main-d'oeuvre plus instruite dans une économie post-industrielle consacrée à la recherche, au développement et à l'exportation des connaissances technologiques, aux services de soutien et produits intangibles, dont la production repose surtout sur l'utilisation des ressources intellectuelles", dit aussi le Conseil économique.

Avec comme corollaire que, le Canada se réservant avec ses associés un certain "monopole" de ces technologies il aura toujours un recours de poids, en cas d'éventuelle pénurie des produits "conventionnels". Cela signifie bien sûr la mort de nombreuses industries traditionnellement protégées, mais le Conseil estime qu'à l'oree d'une nouvelle explosion de l'emploi, le risque de chômage est le moins élevé depuis plusieurs décennies, et que la mort de

ces quelques industries profitera à tous les consommateurs par le biais de prix plus bas; qu'elle contribuera ainsi à répartir à travers tout le pays une politique tarifaire qui ne profitait autrefois qu'à quelques régions industrialisées; et qu'elle contribuera à une nationalisation de l'utilisation des ressources financières (fort limitées actuellement) des pouvoirs publics canadiens.

Un rapport inutile?

Mais c'est justement sur ce plan que ce rapport devient presque insignifiant (au sens littéral, c'est-à-dire qu'il signifie peu de choses, dans le concret). Le Conseil propose de sacrifier les industries employant une main-d'oeuvre peu instruite, au profit d'une main-d'oeuvre spécialisée. C'est abandonner au chômage une petite minorité de Canadiens, certes, mais cette minorité est la moins nantie face au recyclage ou au non-emploi.

Le Conseil propose d'abandonner une petite minorité de villes ou villages canadiens reposant sur une industrie archaïque au profit des consommateurs de tout le pays, des grands centres industriels ou des nouveaux développements excentriques, mais ces petites industries sacrifiées sont aussi celles qui sont le plus fortement impliquées dans leur milieu, et ces villes ou villages sont ceux qui supportent le moins les contrecoups économiques. On fait beaucoup plus de tort à Saint-Jérôme, en fermant la Régent Knitting, qu'on en ferait à Contrecoeur en mettant à pied 500 employés de Sidbec.

Et un gouvernement perd beaucoup plus facilement ses élections en condamnant Saint-Jérôme à la gan-grene qu'en réduisant le rythme de ses investissements.

Malgré la brillante analyse économique, le rapport prônant le libre-échange demeurera tout au plus, pour les politiciens canadiens, un document de référence à partir duquel s'articuleront tous les calculs politiques. Le protectionnisme canadien sera maintenu, mais avec un peu moins bonne conscience. En subventionnant un peu moins les agriculteurs ou les industries textiles, les gouvernements pourront citer le rapport. Mais de là à l'appliquer, il y a tout un monde!

l'économie

Le pétrole américain au niveau international
A la dernière minute,
Ford retarde son projet

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford a décidé soudainement, lundi matin, d'attendre plusieurs jours avant de soumettre au Congrès son programme de libération des prix du pétrole américain provenant de puits en exploitation avant 1972 (pétrole ancien).

Son porte-parole, M. Ronald Nessen, a expliqué que M. Ford avait pris cette décision après s'être entretenu au petit-déjeuner avec les leaders du Congrès.

Ce programme de libération des prix est très complexe et a besoin d'être discuté publiquement avant d'être soumis au Congrès, a dit M. Nessen. Un peu comme au Canada, au cours des prochains mois, il s'agirait de laisser pétrole "intérieur" rattraper peu à peu le prix mondial.

Le président Ford, en prenant cette décision, cherche à éviter un "veto" du Congrès dont, aux termes de la loi, une des deux Chambres peut, dans les cinq jours qui suivent sa soumission, rejeter ce plan, ce qui aurait pour effet de laisser en vigueur les contrôles actuels auxquels M. Ford est opposé.

M. Ford prévoit de libérer du contrôle des prix 3,3 pour cent par mois de la quantité de pétrole produite par ces puits. Le prix de ce pétrole rattraperait graduellement celui du pétrole déjà libéré de tout contrôle, soit environ \$13.50 le baril.

Le plan présenté par M. Ford prévoit également un plafond sur le prix du pétrole domestique de \$13.50 le baril.

Le programme que M. Ford a soumis au Congrès remplacerait les contrôles actuels sur le prix du "pétrole ancien" qui viennent à expiration à la fin du mois d'août.

Le président Ford a souligné une nouvelle fois au Congrès, l'urgence d'agir rapidement sur ce programme qui vise à la fois à stimuler la production américaine en augmentant le prix de l'essence et à réduire la dépendance des Etats-Unis du pétrole étranger, du Proche-Orient en particulier.

Les mesures prévues par M. Ford devraient permettre une réduction de 900,000 barils par jour des importations de pétrole étranger en 1977, en même temps que le prix de produits pétroliers, dont l'essence, augmenterait d'un cent par gallon en 1975, quatre cents en 1976, et sept cents en 1977.

Le prix du "pétrole ancien" est actuellement de \$5.25 le baril. Dans le message qu'il a envoyé au Congrès, le président Ford souligne que ce prix trop bas décourage les producteurs d'utiliser les nouvelles techniques pour mettre en exploitation de nouvelles réserves et encourage simultanément une utilisation inutile des ressources domestiques.

Un autre élément du

plan de M. Ford comporte une surtaxe sur les profits exagérés que l'augmenta-

tion des prix pourrait donner aux compagnies pétrolières.

Les sommaires des bourses

Montréal: marché modéré

Aujourd'hui lors d'un marché modéré à la Bourse de Montréal, les services publics ont baissé alors que les autres secteurs étaient à la hausse. L'indice des valeurs industrielles, à la fermeture, montait de 0.33 à 203.49. Chez les industrielles majeures, Dome Petroleum a gagné 1 point à 32 3/4; Hudson Bay Mining and Smelting a monté de

1 1/8 à 20 1/2; Reithman a avancé de 1 point à 14 3/4; Southern Press, classe "A", a perdu 1 1/2 à 25 3/4; et Dennison a gagné 1 point à 63. Dans les banques et services publics, la Banque Mercantile a avancé de 1/2 à 19 3/4 et West Coast Transmissions a gagné 3/4 à 22 1/2. En résumé, dans les mines et pétroles, le marché a été léger et les prix variés.

New York: hausse prudente

NEW YORK (AFP, AP) — Tendence soutenue, lundi, à Wall Street où l'indice des industrielles a clôturé sur une hausse de près

de 5 points à l'issue d'une séance relativement active,

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-75-10120
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 5 août 1975
Montréal, P.Q.

Hydro-Québec

FOURNITURE D'UN (1) GROUPE ELECTROGENE MU AU DIESEL DE 175KW EN SERVICE CONTINU

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-75-10120
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 5 août 1975
Montréal, P.Q.

Hydro-Québec

Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Hydro-Québec

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.)

Hydro-Québec

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Hydro-Québec

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 juillet 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-75-19151
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 août 1975

Hydro-Québec

Région Saint-Laurent
AGRANDISSEMENT DE L'ATELIER DE REPARATION AU GARAGE NO 1 DU CENTRE DE SERVICE JARRY MONTREAL

Hydro-Québec

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Hydro-Québec

Direction des Contrats Bureau no 809 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Hydro-Québec

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.)

Hydro-Québec

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Hydro-Québec

Les cosecrétaires
W.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 4 juillet 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRE
CCL-75-10121
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 5 août 1975

Hydro-Québec

Divers endroits dans la Province de Québec POUR LA FOURNITURE DE PINCES D'ALIGNEMENTS DE PALONNIERS ET D'AMORTISSEURS DE VIBRATION POUR LIGNES A 120 et 161kv

Hydro-Québec

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Hydro-Québec

Bureau no 809 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Hydro-Québec

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000.)

Hydro-Québec

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.)

Hydro-Québec

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Hydro-Québec

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 juillet 1975

carrières

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
POSTE OUVERT

POSTE: Directeur du service social en milieu hospitalier

ENDROIT: Siège social à Hull

FONCTIONS: Planifier, organiser, coordonner et contrôler la distribution des services sociaux en milieu hospitalier de l'Outaouais.

QUALIFICATIONS: - Diplôme universitaire en service social - Quelques années d'expérience pertinente.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des affaires sociales

Prière de faire parvenir toute demande avant le 26 juillet 1975 au:

Directeur du Service des Ressources Humaines, Centre de Services Sociaux de l'Outaouais, 105, boulevard Sacré-Coeur, Hull, P.Q. J8X 1C5

Direction de l'Approvisionnement SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES

800 est, boul. De Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$150,000) cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU
recherche
CHEF DES COMMUNICATIONS ET DE LA SÉCURITÉ

Fonctions: - Personne qui participe à l'élaboration et au perfectionnement des programmes de sécurité et de communications (service téléphonique, informations aux visiteurs) dans l'hôpital. Elle planifie, organise, coordonne, dirige et contrôle les activités et les ressources humaines du service.

Exigences: - 12ième commerciale ou secondaire V - Minimum de 2 ans d'expérience dans le domaine des communications et de la sécurité - Connaissances générales en administration - Connaissances des systèmes de détection et de l'opération d'un standard téléphonique - Cours de technique en prévention des incendies ou équivalent de préférence.

Salaire: - Selon les qualifications et l'expérience. Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 juillet 1975 au:

Directeur du Personnel Hôpital du Haut-Richelieu 920, boul. du Séminaire St-Jean, P.Q. Tél: 348-6101 local 220

bref économie

Automobile: les prix grimperont à nouveau

Les leçons s'oublient vite. Les dernières hausses annoncées dans l'industrie automobile avaient été fatales aux ventes des Etats-Unis... Et dès que les ventes reprennent, voilà qu'on annonce de nouvelles hausses. 6% sur les modèles 1975 de Ford Motor, et une moyenne de \$300 (ce qui ressemble aussi à 6%) dans le cas des voitures GM. Les deux autres "grands" suivront sans doute ces jours-ci.

Tout sur le nucléaire

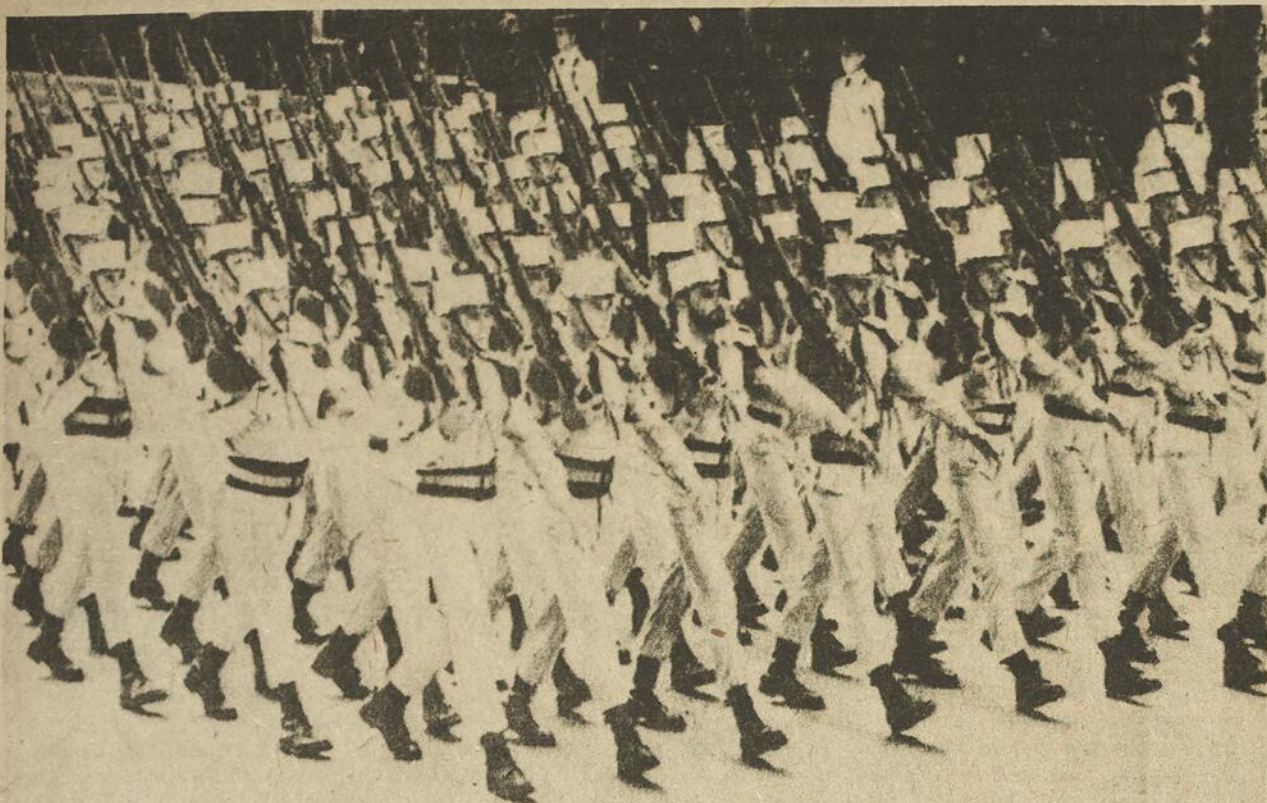
Un ton qui, parfois, s'avère faussement rassurant, mais une documentation très complète, et des explications claires... Tel est le contenu de la récente publication de l'Association nucléaire canadienne, en version anglaise seulement, intitulée "Nuclear Power in Canada, Question & Answers". Si tous les adversaires de l'utilisation de l'énergie nucléaire n'accueilleraient pas avec le même plaisir cette publication forcément partisane, elle constitue tout de même un excellent énoncé des connaissances "officielles" sur le sujet, et des réponses que nous fourniront toujours les défenseurs de cette énergie... A partir de là, il est toujours possible de discuter, de contester. Mais le document était essentiel. L'Association nucléaire canadienne, anglophone dans sa presque totalité, a pignon sur rue au 65 Queen Street West, à Toronto, Ontario (M5H 2M5).

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 juillet 1975

Les cosecrétaires
W.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 4 juillet 1975

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 juillet 1975

monde



(Téléphoto: PA)

Le 14 juillet à Vincennes...

PARIS (d'après Reuter et l'AFP) — Cette année le traditionnel défilé du 14 juillet s'est déroulé sur le cours de Vincennes. La France a fêté hier au son d'une Marseillaise qui a retrouvé quelque peu ses allures martiales — sans trompette mais avec réintégration des tambours — le 186ème anniversaire de la chute de la Bastille. Sous un beau soleil les Parisiens ont pu voir comme chaque année, après les missiles Pluton montés sur chars AMX-10, les légionnaires avec leurs képis blancs et leurs tabliers de cuir. Le défilé a duré près d'une heure.

Suite à la proposition d'Ottawa

Les travaux de la CSCE seront couronnés par le sommet d'Helsinki

Les chefs des délégations représentées à la Conférence sur la sécurité européenne, à Genève, sont tombés d'accord, hier, pour convoquer le sommet le 30 juillet, à Helsinki, comme l'avait proposé le Canada. En proposant le 30 juillet pour le sommet, le Canada avait ajouté la condition que tous les problèmes en suspens devraient être réglés au 15 juillet. Mais cette échéance ne saurait maintenant être observée.

(d'après l'AFP et Reuter) — La décision prise hier à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe de fixer la réunion au sommet de cette

bonne conduite non contraignant mais qu'il sera difficile de violer.

L'obstination de l'URSS à dresser un catalogue de dispositions destinées à consacrer le statu quo en Europe offre néanmoins des possibilités non négligeables de coopération entre les 35 signataires incités par ce document à oeuvrer en faveur de la détente, de l'entente et de la coopération.

Les réticences des puissances occidentales étaient dues principalement à leur méfiance à l'égard d'une entreprise dont elles n'apercevaient pas clairement les objectifs. Elles ont fini par disparaître dans l'espoir d'obtenir des pays de l'Est, et notamment de l'URSS, des concessions susceptibles d'ouvrir la voie à une certaine libéralisation dans ces pays.

Par le biais de la "troisième corbeille" (le

troisième chapitre de l'ordre du jour) les Occidentaux espéraient que la coopération dans le domaine culturel et humanitaire prendrait une certaine dimension. Les impressions à cet égard sont aujourd'hui mitigées.

Mais les participants paraissent d'accord pour considérer qu'il eût été extrêmement difficile d'aboutir à des résultats plus prometteurs.

Il est peu probable estiment les experts, que la sécurité de l'Europe en sorte renforcée, les frontières actuelles de l'Europe étant garanties par des textes juridiques internationaux ainsi que par la charte des Nations Unies. Mais la signature solennelle à Helsinki des documents par les 35 chefs d'Etat et de gouvernement donnera aux dispositions la valeur d'un engagement sur l'honneur de tous les pays européens.

Le FBI a commis des effractions de domicile...

WASHINGTON (AFP) — Le FBI a commis des effractions de domicile à l'occasion d'enquêtes impliquant la sécurité nationale depuis la Seconde Guerre mondiale jusque dans les années soixante, a révélé, hier, à Washington M. Kelley, directeur du Federal Bureau of Investigation. Depuis 1966, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse, seules quelques ambassades à Washington ou des services diplomatiques dans d'autres villes américaines ont été "visités" par le FBI dans le cadre d'activités de contre-espionnage. M. Kelley a souligné que ces effractions avaient été peu nombreuses et que lui-même, depuis deux ans qu'il dirige la sûreté fédérale, n'avait jamais autorisé le recours à de telles méthodes.

Le directeur de la Sûreté fédérale a promis que tous les détails sur ces effractions seront communiqués à la commission d'enquête sénatoriale sur les activités des services de renseignements et de contre-espionnage.



M. Kelley: jusque dans les années soixante...

Le rapport de la commission d'enquête sur les activités de la C.I.A. présidée par le vice-président Nelson Rockefeller avait, pour sa part déjà révélé que les services de renseignements américains avaient utilisé de telles méthodes sur le territoire des Etats-Unis. La plus célèbre de ces effractions est celle en 1973 du cabinet du Dr Fielding, psychiatre de Daniel Ellsberg, responsable de la divulgation par le "New York Times" des "dossiers du Pentagone" sur la politique américaine au Vietnam qui avait mis dans l'embarras l'administration Nixon.

Comme en juillet 1960 au Congo belge

Une intervention des forces onusiennes est de plus en plus envisagée en Angola

Intensification des combats hier, à Luanda où retentissaient des fusillades nourries et des tirs de mortier. Le palais gouvernemental était entouré de soldats portugais à bord de véhicules blindés, alors que le bruit courait que le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola pourrait tenter un coup de force. Les véhicules blindés ont été retirés un peu

plus tard, mais la police militaire portugaise gardait toujours le siège militaire et administratif de l'Angola.

Le ministre portugais des Affaires étrangères, le major Melo Antunes, est arrivé dimanche à Luanda, venant de Lisbonne, pour tenter de trouver une solution à la crise entre le MPLA et le FNLA.

LISBONNE (d'après l'AFP et l'AP) — L'éventualité d'une intervention de l'ONU en Angola où "la situation s'est considérablement aggravée", selon les termes mêmes du ministre des Affaires étrangères, le commandant Melo Antunes, était envisagée hier par la presse portugaise.

ration angolais (FNLA), de Holden Roberto, annonce "O Seculo". Le MPLA, qui a utilisé des armes lourdes et des blindés pour détruire les sièges du FNLA, aurait marqué sa suprématie militaire.

Partant dimanche soir pour Luanda où les derniers affrontements auraient fait 300 morts, le ministre s'est en effet déclaré prêt à "recourir à tous les moyens, y compris aux instances internationales, pour rétablir la paix".



Hier à Lisbonne, la crise politique provoquée par le départ des socialistes du gouvernement passe temporairement au second plan et les gros titres des journaux du matin étaient consacrés à l'Angola. Le mouvement populaire de libération angolais (MPLA) du Dr Agostinho Neto se serait, sur le plan militaire, le grand vainqueur des affrontements et aurait expulsé de Luanda les forces du Front national de libé-

Pour sa part, le bureau politique de l'UNITA, qui n'apparaît pas impliqué dans les affrontements, s'est réuni sous la présidence de M. Jonas Savimbi et a demandé "au haut commissaire et aux troupes portugaises d'assumer leurs responsabilités pour faire cesser la violence". Il invite toutes les parties in-

téressées à chercher une "solution définitive au problème de la direction politique du pays, en constituant un gouvernement fort d'union nationale et réaffirme son soutien au général Cardoso (haut commissaire portugais). De son côté l'état-major des forces armées du MPLA a invité ses bases et ses délégations à accorder protection, lorsqu'ils le demandent, aux militants du FNLA et à leurs familles. Le FNLA a rétorqué en accusant le mouvement rival de chercher à "créer la panique dans la population civile, à diviser ses forces et à donner l'illusion qu'il est maître de la capitale".

Par ailleurs les informations en provenance d'Angola font état d'une situation extrêmement alarmante dans les hôpitaux. En outre, le centre de la ville serait envahi par les réfugiés venus des faubourgs et qui ont envahi les hôtels ou campent en plein air. Un certain nombre seraient également réfugiés sur la base navale de Luanda et sur une base aérienne.

Jusqu'à présent, c'est au rythme de 2,000 personnes par jour que les Portugais d'outre-mer regagnent la métropole. Un retour en masse des 500,000 Portugais vivant la-bas poserait en effet un problème très grave à l'économie portugaise en venant accroître le nombre des chômeurs. Il faudrait en outre prévoir des structures d'accueil qui grèveraient lourdement le budget.

D'autre part, le mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.) affirme dans un communiqué publié hier, son appui au M.P.L.A.: "en coordination avec l'escalade des forces contre-révolutionnaires au Portugal, déclenchée ces derniers jours sous le commandement du Parti socialiste, l'impérialisme a lancé en Angola de sanglantes provocations grâce aux troupes du F.N.L.A.", déclare-t-il. "Ces actions ont pour objectif de faire pression sur le développement du processus politique au Portugal afin de favoriser une issue de droite dans la crise ouverte par les forces de la contre-révolution".

Le P.P.D quitterait le gouvernement portugais

L'aggravation subite de la situation en Angola n'a pas entièrement éclipsé la crise politique ouverte la semaine dernière par la rupture entre le Parti socialiste et le pouvoir.

LISBONNE (d'après l'AFP et l'AP) — Le Parti populaire démocratique (PPD), mouvement centriste qui est le deuxième parti portugais après les socialistes, s'apprête à quitter le gouvernement, a annoncé, hier, un dirigeant du PPD. Cependant, le se-

crétaire général du parti M. Emidio Guerreiro a réaffirmé hier en début d'après-midi qu'aucune décision ne serait prise avant que le Conseil de la révolution ait donné sa réponse aux exigences démocratiques que le parti lui a posées. Cette réponse doit être

communiquée demain à la direction du parti, rappelle M. Emidio Guerreiro. L'attitude du Parti populaire démocratique n'est ni optimiste ni pessimiste. Elle est d'expectative, dit-on au siège du P.P.D.

Le Parti populaire démocratique demande des garanties en ce qui concerne la liberté de la presse et la tenue d'élections municipales ainsi que des assurances concernant le ré-

tablissement de l'autorité de l'Etat et l'adoption d'une politique précise pour la solution de la crise économique. Le P.P.D. a également demandé que le Conseil de la révolution prenne publiquement position sur les critiques formulées par le parti à propos du projet de "pouvoir populaire" du M.F.A. et qui touchent le respect des règles démocratiques constitutionnelles.

Le vol Apollo-Soyouz menacé par le spectre des orages

Le temps orageux continue à préoccuper les techniciens de la NASA chargés de lancer la cabine Apollo le 15 juillet, à Cap Canaveral, pour son rendez-vous avec le Soyouz soviétique.

CAP CANAVERAL (Floride), (d'après l'AFP) — Au Cap Canaveral, les yeux des experts de la NASA se braquaient toujours anxieusement hier soir vers l'horizon. La menace de violents orages et de tornades n'est pas complètement écartée. L'on craint toujours de voir les nuages s'amonceler au tour de la rampe de lancement où l'immense fusée Saturne, figée contre le ciel, doit se lancer aujourd'hui, propulsant la cabine Apollo vers son rendez-vous spatial historique avec le Soyouz soviétique.

Les météorologues préchent l'optimisme. Ils consultent leurs instruments, font des calculs et annoncent que le risque de foudres et d'orages est en rétrogression.

Les trois astronautes, Thomas Stafford, Vance Brand et Donald Slayton restent imperturbables. Stafford, le commandant de la mission (il a le grade de général dans l'armée de l'air), a téléphoné dimanche à son homologue soviétique Alexei Leonov, et à son coéquipier Valeri Kubasov, pour leur annoncer que du côté américain tout allait bien et que l'on ne s'inquiétait pas trop du mauvais temps.

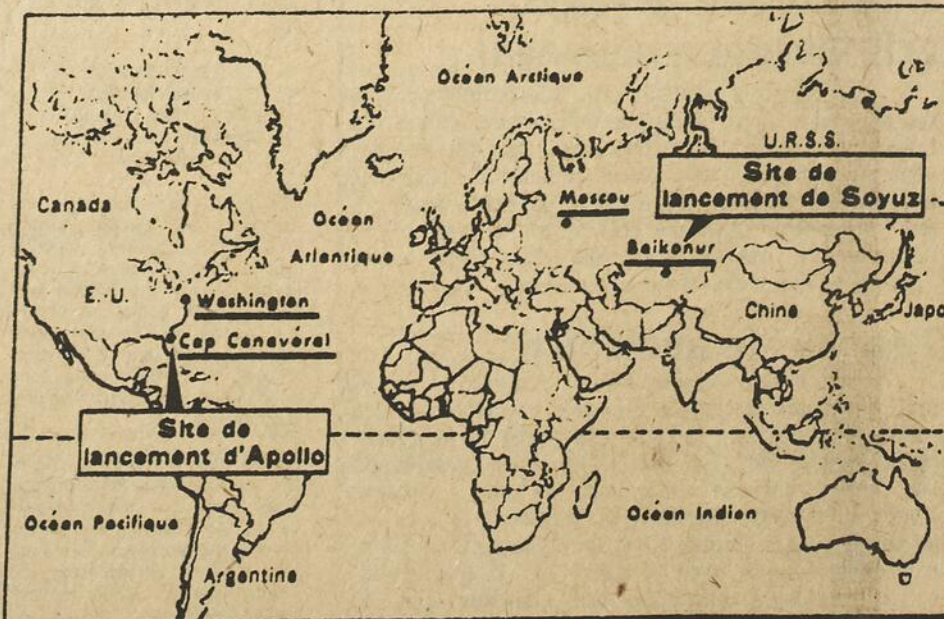
Le lancement des deux véhicules spatiaux est peut-être bien le premier événement depuis la vic-

sera un invité d'honneur à Baïkonour, où il assistera au départ des cosmonautes.

La même politesse sera d'ailleurs rendue à M. Dobrynin quelques heures plus tard. Il se rendra à Cap Canaveral avec M. James Fletcher, directeur de la NASA, pour le lancement d'Apollo, qui doit avoir lieu sept heures et demi après le lancement de Soyouz.

Bien que la NASA marque tout particulièrement la présence de l'ambassadeur soviétique au

observateurs jugent ces prévisions trop optimistes. Ils notent que les hôtels, bourrés à craquer à cette dernière occasion, affichent cette fois-ci pas mal de chambres inoccupées. Il y avait 3,200 journalistes de présent pour le lancement d'Apollo 17. On parle cette fois-ci de 3,000. Mais jusqu'à maintenant, seulement 800 sont sur place. L'on note toutefois parmi eux de nombreux journalistes des pays de l'Europe de l'Est, autrefois absents. Et également de nombreux représentants de pays d'Afrique.



De la Floride au vide spatial en passant par la "lointaine" Sibérie, le vol du siècle: Apollo-Soyouz

GMT. M. Ford doit faire un discours. Dans la lointaine Sibérie, l'ambassadeur américaine à Moscou

elle prévoit un million de visiteurs, autant qu'à l'occasion du dernier vol lunaire, Apollo 17. Certains

Faute peut-être de spectateurs, le lancement ne manquera pas de lecteurs.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 414 PAR GERMAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1 — Au fond, c'est généralement un homme qui adore les femmes, qui ne peut pas s'en passer et qui, par sa vie, illustre la célèbre maxime de François Toule-tour: "L'homme qui dit ne pas détester les femmes a voué ainsi ne pas les aimer beaucoup". — Indique le chemin ou le moyen.
- 2 — Est perpendiculaire à la rue dans les villes où on ne se casse pas la tête. — Mou, amorphe, sans volonté.
- 3 — Naturel. — Curieusement, cet adjectif qualifie toujours un bruit, jamais un feu.
- 4 — Réexamine. — Pronom collectif. — Chez-nous.
- 5 — Il y en a à peu près cent cinquante espèces sur le globe dont dix au Canada et au moins six dans notre belle "province". — Note.
- 6 — Branleux, paresseux en bon québécois, ou diminutif, toujours en bon québécois. — N'a pas trop confiance en l'autre! (v. pr.)
- 7 — Saison. — Canard qui finit dans des sacs de couchage.
- 8 — Recueil d'anecdotes. — Envoyées.
- 9 — Action de choisir. — Trois fois, s.v.p.
- 10 — Note. — Se commence à deux et se finit tout seul. — Ancienne monnaie.
- 11 — Renouvelé. — Note.
- 12 — Distendus. — Eparpillé.

VERTICALEMENT

- 1 — Passe-temps pour ceux qui aiment faire des noeuds. — Arbre majestueux.
- 2 — Qui n'est pas en possession

Solution No 413

P	H	I	L	A	T	E	L	L	I	E		
R	E	N	E	G	A	T	E					
A	I	E	R	I	E	N	S					
I	N	D	I	E	N	T						
R	I	S	O									
I	N	T	I	T								
E	U	D	E	S	I	R	E	S				
P	A											
E	T	A	L									
R	I	L	I	E	R							
K	A	C	E	R								
E	L	I	S	E								

PSST!!!

PEUGEOT

504

DIESEL

Jusqu'à 40 milles au gallon

Biarritz

10 825 Racette — 323-1900

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

MESSAGES... 50
MESSAGES DIVERS... 51
IMMEUBLES A VENDRE... 100

propriétés... 101
propriétés à vendre... 105
propriétés à la campagne... 108
maisons mobiles... 113
chalets... 126
fermes... 132
condominiums... 134
terrains... 144
bureaux et locaux... 156

LOCATION... 200

appartements... 202
appartements meublés... 207
appartements demandés... 209
logements à partager... 211
logements... 214
logements chauffés... 218
logements chauffés meublés... 222
logements demandés... 224
logements à sous-louer... 227
chambres... 229
chambres demandées... 231
commerces... 234
bureaux et locaux... 239
bureaux demandés... 241

MARCHANDISES... 300

ameublement... 302
antiquités... 305
articles de ménage... 310
articles de sport... 314
instruments de musique... 319
photos et ciné... 333
machinerie... 328
matériaux de construction... 330
effets de bureaux... 332
magasins restaurants... 333
tableaux et peintures... 335

SERVICE... 400

peintre... 402
électricité... 405
plomber... 407
rembourseur... 410
entrepreneur... 413
centriste... 417

FINANCE... 500

associés demandés... 502
agents demandés... 505
occasions d'affaires... 508

AVIS DIVERS... 600

activités sociales... 602
voyages et transports... 605
vente de charité... 608
encans... 612
chasse à pêche... 620
divers... 628
avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions... 630
décès... 634
remerciement... 638
messe... 640

EMPLOIS... 800

service de personnel... 800
couples demandés... 807
hommes demandés... 810
femme-chercheuse... 820
hommes-femmes demandés... 830
agents vendeurs... 835
coiffeurs-coiffeuses demandés... 840
emplois demandés... 845

VEHICULE... 900

bicyclettes... 914
bicyclette pliante pour fille... 914
motocyclettes... 918
tracteurs... 922
équipement à neige... 928
moto... 933
voitures... 940
réparation... 944
pneus... 955
pièces, accessoires d'auto... 962
équipement de garage... 970
camions à vendre... 978
autobus... 985
débosselage, peinture... 989
autos... 990

50 MESSAGES

Américain, Québécois manqué, étudiant, réservé, 32, cherche petite amie péquiste. Parent, 4718, Univ. de Laval, Québec.

Professionnel trentenaire cherche femme 18-30 ans. Partager vie. Ecrire Pierre A. Dupuis, 3317 Jean Brillant, MtL.

Jeune professeur cultivé de Montréal aimerait rencontrer jeune fille dans la vingtaine. 725-0587.

Seul, veuf. Je désire correspondre de 35 à 45 ans, avec enfant ou non, sérieux. S'occ. Appelez-moi. 632-5664.

Aimerais rencontrer jeune femme 18-25 ans. Mon âge, 36 ans. Tél.: 735-6051.

Diplômée universitaire, divorcée, cherche ami professionnel ou homme d'affaires, 35-45 ans, intelligent, sérieux. Ecrire à Boîte Postale 1513, succursale Côte-des-Neiges, Montréal.

Professionnel, célibataire, 34, élégant, cultivé, raffiné, sobre, recherche infirmière, professeur, intellectuelle. Ecrire à Gilles 8501 Casgrain.

Oh! toi, belle inconnue, désesse de ma solitude, sommet de ma plénitude, j'attends que tu m'écrive et que tu te décrive! Michel, B.P. 525, Val-David.

A Danielle et Jacques: allons vous voir à Rouyn le 26 juillet. Yolande et Rosaire.

S.M. Gray: tu m'a grandement déçu, je t'attendais. Si accident, vendredi 18 midi. Lucie.

Paul, dès le 14-7, S.P.I.H.Q. et H.Q. négocieront 12h. Jour 7 jours par semaine. Message pyramide 10-7. Yves.

Bon voyage à ma femme Danielle. N'oublie pas notre Québec. Marcel.

Bonne vacance à Claude Jeannine et José de la famille Fournier.

Jessie, Louis-Amik et Robert envoient leurs bons saluts péquillois à Luce, Anne et Claude.

Les amis, je serai à la pêche sur le rive samedi soir le 12 avec ma caisse de 24. Alain Je vous attends.

Bonne vacance Alain. Beaucoup de plaisir de Patrice et Karine.

Philosophie Rose-Croix conférence 24 juillet 1975, 1930 heures Auditorium Lisrairie. Atwater 1200 Atwater Entrée libre.

Le 15 juillet, lancement de "Une Vie" et "Une 2ième Vie" à la Librairie Galerie Castillon, Rose.

Un livre sans mots? Venez le 15 juillet à 1257A Amherst à 8 heures p.m. Rose.

Sombre Vilain, prends garde! Lumambule te dépassera un jour! Anonyme.

À Québec, Auberge de la Paix, 31 rue Couillard, ouverte toute la journée. Couchers plus petit déjeuner: \$1.25 sac de couchage nécessaire.

Québécois achète donc tout chez les compatriotes. Pourquoi enrichir les étrangers? Soyons une nation solidaire.

Tu boycottes le Code Postal? Bobby Quevillon aussi. Pourquoi pas Savard Itou?

Publication gratuite sur la radio communautaire. Ecrire: Medium Media, Société Nouvelle, C.P. 6, 100, Montréal.

Vous êtes de la région de Ste-Agathe? Vous voulez joindre

le Parti québécois? Ecrire à L.P. 525, Val David, Salutu!

Jeune homme sérieux recherche "communauté de base" pour partager expériences de vie. Appelez Ronald à 381-2990 après 5hres p.m.

Mckassy, Flasco, Monnaie olympique, Echec. Mécanisation aux postes, Echec. N'utilisons pas le code postal.

Je désirerais ponce pour Wildwood. Partageons les dépenses. Départ fin juillet. Appelez Jean-Guy, 667-1491.

Investir dans TRICOFIL à Saint-Jérôme c'est assurer un gagne-pain à 300 travailleurs et c'est commencer à bâtir son pays. Qu'est-ce que tu attends? R.M.

IMMEUBLES

101 propriétés à vendre

CHOMEDY: Bungalow, brique, 2 chambres à coucher en bas, prix \$36,500. Mlle A. Thériault ou P. Hamel 254-4566 ou 354-7176.

TRUST GENERAL COURTIERS

ST-LEONARD: cottage brique, semi-détaché, condition impeccable, parfaitement paysagé, garage à voir. Mlle A. Thériault ou P. Hamel 254-4566 ou 354-7176.

Maison canadienne, neuve, chauffage électrique, foyer, plage privée. Lac Maskinongé, 13-34ième avenue, St-Charles de Mandeville. (819) 228-4528.

Propriété commerciale 100 x 175 bungalows, 5 pièces, atelier 15 x 24, prix: \$39,000.00. 622-8587.

Grande maison campagne, 10 pièces, 1 ou 2 à louer, 10 milles de Montréal, 658-5965.

Lemoyne Split-level, particulier, \$35,500, hypothèque \$30,000, 8 pièces, 3 chambres, foyer, garage, sous-sol. 671-8259.

Mascouche, bungalow 1972, 34' x 40', 5 pièces, 2 salles de bain, garage, \$29,000. 477-0562.

Montréal, rive-sud, bungalow, 4 chambres, abri d'auto, terrain 60 x 100, grands arbres, \$31,900, 678-1232 ou 652-3361.

LAURENTINE, chalet meublé, situé dans un secteur résidentiel, paisible, loin de la pollution, \$16,000. Petit comptant. Balance de vente par propriétaire. Occupation immédiate. Mlle A. Thériault ou P. Hamel 254-4566 ou 354-7176.

TRUST GENERAL COURTIERS

LOCATIONS

202 appartements à louer

Marbella, Espagne. Sur la plage, appartement 3 pièces dans Condominium neuf. \$400.00 par mois. 722-6905.

Charlesbourg, Qué. à louer appartements en construction prêts à l'automne, 465 - 49e rue ouest, app. 6, tél.: 628-1335.

Pour personne tranquille 2 1/2 meublés, chauffés, électricité, taxes payés, eau chaude, résidentielle, tél.: 271-5323. Mer-ci.

St-Léonard, grand 3 1/2 très moderne, non meublé, \$180, taxes, électricité, chauffage compris. Pour octobre, soir: 376-5601.

207 appartements meublés chauffés à louer

Gifford 399 - près métro Laurier. CLIMATISES 1 1/2 - tapis, \$30. - 843-5544

Gifford 700 - Métro Laurier CLIMATISES 1 1/2 - tapis - \$27. - \$30. - 523-1814

209 appartements demandés

Recherche 1 1/2, 2 1/2, meublé, Joliette, pour septembre (Cegeps) \$100 à \$125 par mois. Denys, 1791 Dumoulin, Trois-Rivières.

211 appartements et logements à partager

Fille "cool" et propre recherchée, pour partager appartement, rue Parc Lafontaine, tél. 522-6716.

227 logements à sous-louer

Appartement à sous-louer, cuisinière et réfrigérateur, 3 1/2 chauffé, piscine et travail au sous-sol. Anjou, tél.: 387-6846.

229 chambres à louer

Chambre à louer: permis de cuisine été seulement, Lévis, un mille de Québec, rive-sud. 418 837-1429.

239 bureaux locaux à louer

Bureau de dentiste à louer, Pointe-Claire. Pour occupation immédiate, 695-3565.

302 ameublement

Lit-d'eau pins ou finis merisier ou capitonnés, velours coté ou borg, bingsbags et coussins. Décor Plus, 1203 Crescent, 871-8008.

2 descentes de lit en fourrure noire \$25.00 - Diverses reproductions de peintures encadrées, prix variés. Particulier: 279-5276.

Deux tabourets de bar - style canadien de Thibault - payé \$125.00 ch. - vendrait \$50.00 ch. 622-0513.

A vendre "Love Seat" et table à café, en rotin, neufs, pour \$100. 721-4356.

Table arborite 36 x 46. 4 chaises chromées \$50.00. 669-7670

Divan, fauteuil puff, brun, table téléphone, laveuse-essoreuse compact, vert, avocado, propre. St-Hyacinthe, 1-773-3460. Frais voir.

A vendre: lit simple (sans les matelas) et bureau (6 tiroirs): \$60. Téléphoner: 733-1622 après 6 heures.

(à vendre) (départ précipité) Meubles anciens. Lit Queen 3 mois usage. Bonne qualité. Après 21.00 h 389-3325.

Meubles québécois, artisanal, style Louis XIII-XV encougnés 1-2 corps, buffet, 6 chaises, avant 25 juillet. Tél: 819-864-9577.

Meubles à vendre. Très bon prix. 376-8150.

Mobilier chambre Gibbard bureau-commode, vanity sommiers bois Matelas propres, \$150.00 336-4884.

Réservoir à l'huile, 100 gallons, galvanisé. Prix \$35.00, 658-5860.

Lits superposés lit double tous sans matelas, Tel. 253-3050.

A vendre set de salon avec tables et set de chambre. 767-6611.

Lit jumeau, style français blanc, or bureau miroir table chevet aussi deux tapis turquis, 374-4121.

Réfrigérateur G.E. 10 pi. cu. à deux portes, très bon état \$100. le soir, 282-1756

Gril - Four - Toaster électrique Etat neuf. Aubaine exceptionnelle \$20. Tel. 670-1641.

Réfrigérateur G.E., 10 pi. cu. à deux portes, très bon état. \$100.00, le soir: 282-1756.

305 antiquités à vendre

Vieux coffre de bois 38 x 21 x 22" \$80.00, 738-7423.

Vente antiquités en maison privée à vendre, cause maladie, St-Jean, 1-348-8443 le soir.

Lit double en cuivre, très propre, poli, vente privée, 671-7177.

Armoire en pin, couleur d'origine, \$850. 279-1432

314 articles camping caravanning - tentes

Tente deux places (Tentmaster) rouge et bleue n° 1 servie qu'une seule fois \$60.00. Tél.: 667-3539.

316 articles sport

2 paires de bottines de ski Le Trappou \$45.00, \$20.00. Paire de ski fibre de verre Rossignol combiné \$35.00. Paire de ski Head standard \$35.00. Particulier: 279-5276.

319 instruments de musique

Accordéon "Scandall" 120 bases, parfaite condition \$200.00 après 6 hrs p.m., 521-6464.

332 effets de bureau magasins - restaurants

Lampe mobile \$20. Particulier: 279-5276.

349 lingerie fourrure vêtements

Robe de mariée, avec cape, 10 ans, modèle exclusif, laisserais pour moitié prix, soir seulement: 681-5260.

Robe de mariée et voile à vendre (9-10 ans). Tél.: 256-6901 (après 5 hres).

Robe de mariée, blanche, corsage, dentelle, voile long, diadème, petite traîne, 10 ans, moitié prix, 352-9339.

350 T.V. stéréos - radios

Table tournante, Panasonic AM-FM, stéréo cassette, 45 watts sortie \$275.00 tél. 622-2383.

354 monnaie - timbres

Particulier désire acheter collection ou accumulation de timbres particulièrement CANADA. Tél.: (514) 279-5276.

RUSSIE à vendre, collection de plus de 350 timbres différents, moitiés neufs, moitiés usagés. \$175. Particulier: 279-5276.

Timbres différents du monde, 100 pour c39. Ecrire à J.A. Beaudouin, 7880 10e ave est Charlesbourg, P.Q.

Vendrais collection 5,000, timbres comprenant 150 pays. Ecrire Pierre Morency, 365 Rouleau, tél.: 724-2628.

Va, timbres \$5,000, pour \$500. T.V. 26 pi. Fleetwood, \$75.00, 1 lit double avec spring, propre \$20.00.

Acheterais accumulation de timbres, donner description à R. Bastien C.P. 206 Beloeil, P.Q.

369 animaux à vendre

Deux chats noirs adultes (mâle et femelle) à donner cause départ. 738-7423.

Petit chien de maison, 5 semaines, St-Bernard pure race, bon de garde 677-2661.

Mynah (oiseau parlant) avec 2 cages \$175.00, 661-2380.

Aubaine Yorkshire Terrien: Femelle 3 ans, 10 lbs, mâle, 2 1/2 ans, 5 lbs, enregistrés. \$22-2030.

Notre chienne familiale a besoin d'un abri amicale (campagne) pour un an. Wees, 486-8750, Montréal.

2 chiens Husky purs, parent enregistré \$155. chacun. Très beaux, 658-5965. Chambly.

379 divers à vendre

L'HUMANITE EN MARCHÉ

25 volumes, tout à fait neuf, une aubaine à \$200. Particulier: 279-5276.

Oeuvres complètes, Victor Hugo, (Lausanne) \$25.00, 2 mammitères du Canada, \$10.00, 3 Les saisons de l'esquimaux \$10.00, 819-538-5515.

PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Collection 58 volumes en parfaite condition, un aubaine à \$250. Particulier: 279-5276.

Chefs d'oeuvre de la peinture, nombreuses reproductions 35 volumes \$125.00. Atlas des Voyages 19 volumes \$60.00. Balzac romans de jeunesse 2 volumes \$8.00. Chateaubriand Mémoires d'Outre Tombe 2 volumes \$8.00. Particulier: 279-5276.

Collections revues: Marie, revue d'histoire de l'Amérique française, Recherches Sociographiques, lectures, liberté, études littéraires, contributions à l'étude des Sciences de l'Homme: quelques no des Cahiers de géographie du Québec, des Ecrits de Canada français. Faites offre Particulier: 279-5276.

A vendre réservoir à l'huile 250 gal. fournaise, chauffage central à eau ou charbonne bois. 766-5820.

Peintures d'Alex Bertrand, gravures de Suzanne Dumouchel, dessins d'André Jasmin en montre et vente. Sur rendez-vous. Tél. 342-0602.

A vendre: fournaise à l'huile de 95000 B.T.U., idéal pour chalet, tél.: 321-8268.

Aquarium 14" x 9" x 8" avec poissons équipement inclus, aubaine \$12.00, 677-0941 (après 5 hres).

Deux magnifiques tableaux à prix réduits 1 - nature morte de Bertoulesque 36 x 36. 2 - Paysage de Langevin. 622-4775

Nouvel observateur: 1966 à 1972 incomplet \$50.00 1973-1974 (manque un numéro) \$50.00 738-7423.

Pilote janvier 1972 à mars 1974 incomplet: \$35.00, 738-7423.

380 divers demandé

Recherche bandes dessinées françaises antérieures à 1960 en bon état, écrire C.P. 6, Place d'Armes, Montréal.

Acheterais un frigo en bonne condition. 748-9858.

Acheterais pédalos usagé en bon état. Après 6:30 p.m. 365-7380.

J'ai besoin d'une ancienne baignoire blanche - à quatre pattes. Qui en aurait une au grenier? 366-4179 ou 363-9624.

410 rembourseur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR. Rembourseur général, travail garanti par écrit, estimation gratuite. Epargnez en appelant Denis Lamarre - 277-9970.

429 garderie d'enfants

SOYONS SOLIDAIRES* Nous ouvrons une garderie POP pour p'tits de 10 mois à 2 ans, et avons besoin de matériel comme: chaises-hautes, tables, jouets, etc... Kabol 276-1853.

Désire travailler dans garderie; connaissance des enfants, arts plastiques, bricolage. Martine 733-7960.

L'agence Laclé des Champs, offre des gardiennes étudiantes à 1.25 l'heure. 747-6133. Lundi au vendredi.

Cherche travail dans garderie, expérience en bricolage, arts plastiques, Martine Allard, 733-7960.

Secteur côte des Neiges. Garderai enfant chez moi. Compagnons de jeux. Sorties à l'extérieur. 735-6737.

Cherche travail dans garderie, expérience en arts plastiques, bricolage. Martine Allard, 733-7960.

430 perdu et trouvé

Perdu un chien le 8 juillet à l'île Ste-Hélène. Il est gris et blanc, poil long, avec identification d'un médaillon, nom "Stony" \$100 de récompense. U.S.A. 215-797-9510. Gary Lasso, 335 est. Lynnwood, St-Alten Town, Pensylvanie.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterai déménagement, prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

Etudiant avec tout l'équipement nécessaire prendrais déménagements aussi transports groupes jusqu'à 17 personnes. Georges 342-3079.

440 service divers

AMASO Service de rencontres sérieux, 822 est. rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph l'ès lettres Tél.: 524-3852.

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE

VITRINE
ENSEIGNE
POSTER
BANDEROLLE

524-5608
845-7492

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds, planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger, 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT

Formule depuis 1968, tenue de livre, Tél.: 381-5425

508 occasions d'affaires

A vendre Agence amicale, confidentielle, clientèle établie. Information: 1-436-2013.

Professionnel cherche personne désirant investir remise de capital, 2 intérêts ? possibilité salaire si assume secrétaire (femme) tél: 871-8005.

638 remerciements

RICARD JEAN-LOUIS, GISELE RICARD ET SES FILS CARL, CHRISTIAN, MARTIN, STEPHANE, ERIC remercient profondément tous les parents-amis et connaissances de Jean-Louis, de leurs chaleureuses sympathies témoignées lors de son décès. Le 8 mai 1975.

820 femmes-filles demandées

Prendrais dame certain âge pour cuisiner et légers services. Chambre avec TV gratuite Côte des Neiges, 342-3079. Georges.

845 emplois demandés

Etudiante 16 ans, cherche emploi d'été dans Lachine ou environ. Demandez: Danielle 634-5577.

éditorial

L'odeur de l'argent

Même si la CSN doit y perdre quelques adhérents, elle a eu raison d'exiger de ses membres le renflouement de son fonds de grève. On aura beau, en effet, jongler des nuits durant avec le problème, une conclusion s'impose: ou bien la lutte syndicale se poursuit avec des ressources suffisantes, ou bien mieux vaut, sans plus tarder, mettre bas les armes. Aucune solution mitoyenne n'est applicable.

On démontrera sans grande difficulté l'insuffisance des ressources actuelles de la CSN du côté du fonds de grève. La cotisation de \$2.43 par mois que versent depuis juin 1974 les 160,000 membres de la centrale produit environ \$400,000 par mois. Or, le soutien des seuls grévistes de l'amiante engouffre présentement environ ce \$400,000 par mois. La caisse destinée à sustenter les grévistes supporte donc chaque mois un déficit égal à tout ce que retirent les autres travailleurs en grève. Quand le nombre total des grévistes atteint 6,000, le déficit croît au rythme de \$300,000 par mois.

C'est à ce problème que s'attaquait la CSN en fin de semaine. A elle s'offraient diverses hypothèses. On pouvait réduire les prestations de \$30 et de \$50 versées chaque semaine aux grévistes. On pouvait, à force de pressions plus ou moins subtiles, réduire graduellement le nombre de grévistes. On pouvait, enfin, consentir un nouvel effort et obtenir des 160,000 membres qu'ils comblent l'important déficit du fonds de grève. Fort heureusement, on a rejeté les solutions de facilité.

Il aurait été particulièrement nauséabond de réduire l'aide aux travailleurs déjà engagés dans une grève. Ceux qui ont pris la décision de déclencher une grève l'ont fait en prenant en considération une série d'éléments, y compris le volume de l'aide promise par la centrale syndicale. Modifier les règles du jeu une fois la partie engagée, ce n'est pas seulement maladroit, c'est carrément malhonnête.

Il aurait été à peine plus honnête de réduire les sommes promises aux victimes des grèves encore à venir. Comment justifier, en effet, de substantielles disparités entre divers groupes de grévistes tous membres d'une même centrale? Comment justifier que X reçoive \$25 par semaine de grève alors que Y en a encaissé \$30 pendant son arrêt de travail?

Il fallait ranger dans la même catégorie l'hypothèse d'un ralentissement dans l'action syndicale. Inciter un groupe de travailleurs à la patience et même à la servilité alors qu'on tenait un langage belliqueux tout récemment encore avec d'autres segments de la même centrale, est-ce équitable? Certes pas. Offrir à un groupe de travailleurs un dynamisme moindre, c'est lui mentir et même le voler.

Restait donc à gonfler les contributions au fonds de grève. Dans l'élaboration de sa stratégie, la CSN a évité deux écueils particulièrement sournois. En premier lieu, elle a enfin décidé de proportionner ses exigences à la capacité de payer de ses affiliés. En second lieu, elle s'est pas laissée arrêter par la crainte d'un maraudage que pourrait mener bientôt la FTQ. Dans l'un et l'autre cas, la CSN a pris une attitude respectable. Dans le passé, la cotisation uniforme de \$2.43 exigeait des petits salariés plus que des travailleurs mieux rémunérés et il y avait là un non-sens irritant. L'idée de traduire désormais la contribution en termes de "salaire horaire" oriente la CSN vers un financement plus démocratique. Dans la même veine, il est heureux que la CSN n'ait pas considéré comme une variable majeure le parti que la FTQ pourrait tirer de ses difficultés financières et de ses nouvelles exigences. S'il fallait qu'une centrale syndicale prenne ses décisions non pas en fonction des besoins des travailleurs, mais en fonction des allégeances qu'une autre centrale peut lui ravir, on aurait de graves questions à poser...

Non seulement la décision prise est la bonne, mais encore on entend la mettre en marche de la bonne manière. Le président de la CSN, en effet, dépouillant toute arrogance, a fait publiquement un bilan peu flatté des relations que la centrale syndicale entretient trop souvent avec ses administrés. M. Pepin n'a aucunement dissimulé le fait que la grosse machine syndicale a tendance à ronronner de contentement même lorsque les travailleurs sont en furie. Il a admis honnêtement que les travailleurs eux-mêmes, fatigués d'être bousculés par des représentants qui ne les consultent guère, développaient des réflexes anti-syndicaux semblables à ceux que manifestent nombre de citoyens.

De telles confessions de la part d'un homme qui quête n'ont rien de nouveau. Le plus souvent, ces aveux tardifs ne réussissent d'ailleurs pas à émouvoir: l'intérêt du quémandeur est trop visible pour ne point éveiller la suspicion. Dans le cas de M. Pepin, on veut bien, cependant, accorder foi à son autocritique: la CSN n'a jamais abusé de la coupe publique et, d'autre part, il sera facile de vérifier si le ferme propos donne des fruits. D'ici un an, il sera possible de mesurer les progrès: ou bien la CSN aura rétabli ou renforcé ses liens avec ceux dont elle exige aujourd'hui une contribution accrue, ou bien elle aura succombé une fois de plus à la tentation de l'intellectualisme et elle ne pourra plus jouer les humbles repentins.

L'argent que réclame la CSN a une odeur: il n'est pas celui du compromis ni de la facilité. Il ne provient pas d'une édulcoration de la ferveur syndicale. Il ne saurait provenir non plus d'économies effectuées sur le dos des grévistes présents ou futurs. Il vient et il devra toujours venir de travailleurs plus fermement décidés que jamais à injecter ce qu'il faut dans la solidarité syndicale. Et précisément parce qu'il vient des humbles goussets de travailleurs convaincus, cet argent mérite, de la part de ceux qui l'administrent, un respect de tous les instants. C'est ce qu'on semble avoir pleinement compris.

Laurent Laplante

commentaire

Changer le juge ?

Si le journaliste Guy Bourdon du Montréal-Matin a correctement cité les propos du juge Louis Paradis, les procureurs de l'immigration canadienne devraient demander sur-le-champ que leur cause soit entendue devant un autre juge.

Résumons les faits. Le député libéral Harry Blank et son épouse sont accusés par l'Immigration canadienne d'avoir embauché à titre de femme de peine une étrangère qui n'avait pas de permis de travail canadien. Selon le journaliste Bourdon, le juge Louis Paradis, saisi de l'affaire, verrait déjà des circonstances atténuantes au geste que l'accusation reproche aux époux Blank. "Quant au juge Paradis, écrit Guy Bourdon, il a reconnu qu'il ne connaît pas toujours

lui-même les personnes qui travaillent à son service comme domestiques. "Je serais fort étonné que M. Blank s'occupe lui-même de l'emploi de ses bonniches", a-t-il dit".

Qu'un juge embauche des domestiques en si grand nombre qu'il ne parvienne plus à se rappeler le nom de son cuisinier, de son chauffeur, de sa "nurse", de son jardinier, c'est possible. Toutefois, même le juge pourvu d'un tel train de vie devrait, quand il est appelé à trancher une cause où est impliquée une humble immigrante, s'abstenir de la traiter dédaigneusement de bonniche. Si M. Paradis a prononcé les mots que lui prête le compte rendu, ce n'est pas l'homme qu'il faut pour juger cette cause.

Laurent Laplante

vous avez la parole

Une victoire où chacun y a mis des efforts

La principale raison de mon retour dans l'arène municipale était parce que j'avais constaté la misère des personnes âgées et des défavorisés, et que je voulais m'en occuper d'une manière plus active. Je m'étais

déjà engagé dans cette voie en acceptant le poste de "Directeur des Relations publiques de l'Association pour les droits légitimes des citoyens âgés".

Au niveau des gouvernements,

j'ai travaillé sans relâche en vue d'obtenir plus, concernant les pensions et les soins médicaux. Dans le domaine municipal, aujourd'hui, nous remportons une victoire: celle du transport pour les personnes âgées.

Mais pour bien comprendre cette victoire, nous devons reculer de quelques années, alors que le Conseiller Abraham Cohen présentait un avis de motion recommandant le transport gratuit pour personnes âgées. Et il est revenu à la charge plusieurs fois sans jamais se décourager. Alors, ne donnons pas le crédit de la victoire d'aujourd'hui à quelqu'un en particulier, car ce projet a dû être étudié avant de se concrétiser.

Remercions donc le Maire Jean Drapeau et les membres de son parti d'avoir accepté ouvertement ce qui vient d'être présenté par les autres membres du Conseil. Remercions Monsieur Lawrence Hannigan et les membres de la C.U.M. d'avoir compris les besoins des personnes âgées. Remercions les personnes âgées d'avoir conservé l'espoir durant tout ce temps d'attente.

Je fais partie maintenant de cette catégorie et mieux que tout autre, je comprends. Je vais partout à cause du rôle que l'on m'a confié et j'ai certains devoirs à remplir. J'étudie les problèmes des personnes âgées et avec mon ami de longue date, Monsieur Abraham Cohen, celui du transport en est un que nous avons partagé.

Donc, cette victoire n'est pas la victoire d'un homme, ce n'est pas la victoire d'un parti, ce n'est pas la victoire d'un groupe, mais c'est une victoire où chacun y a mis du sien que ce soit dans l'ombre ou ouvertement.

Au nom de tous les citoyens âgés, merci à tous.

Nat Aronoff
Conseiller municipal
Montréal

Réponse à monsieur

Doris Lussier

Mon cher Monsieur Lussier, Vous me faites bien rire.

Mon cher Monsieur Lussier, Vous êtes un bien triste sire.

Mon cher Monsieur Lussier, Quelle honte secrète peut bien vous tirailler?

Mon cher Monsieur Lussier, Vous qui avez très populairement gagné votre vie à parler un peu plus mal que tout le monde, je ne comprends pas.

Mon cher Monsieur Lussier, votre acharnement contre la langue française parlée au Québec par la classe dominée. Peut-être n'en faites-vous pas partie?

Mon cher Monsieur Lussier, Je vous le demande bien humblement: QU'EST-CE QUE LE JOUAL? Eh bien,

Mon cher Monsieur Lussier, LE JOUAL N'EXISTE PAS! LE JOUAL, C'EST LA MAUVAISE CONSCIENCE D'ÊTRE RICHE. LE JOUAL, C'EST LA PAUVRETE.

Mon cher Monsieur Lussier, nous sommes des queteux à cheval, pardon à joutil, ne le saviez-vous pas? Nous parlons la bouche pleine, nous parlons amiante et sidérose, nous parlons comme nous marchons, nous parlons comme nous respirons, nous parlons une langue de travail. Nous parlons une langue à petits salaires, une langue sans sécurité, nous parlons une langue endettée.

Mon cher Monsieur Lussier, je vous en prie, n'ayez pas honte de ce pays à gros bras. Qui méprise la langue, méprise ceux qui la parlent. Ne méprisons personne, voulez-vous... nous pourrions en blesser quelques-uns. Je vous le répète,

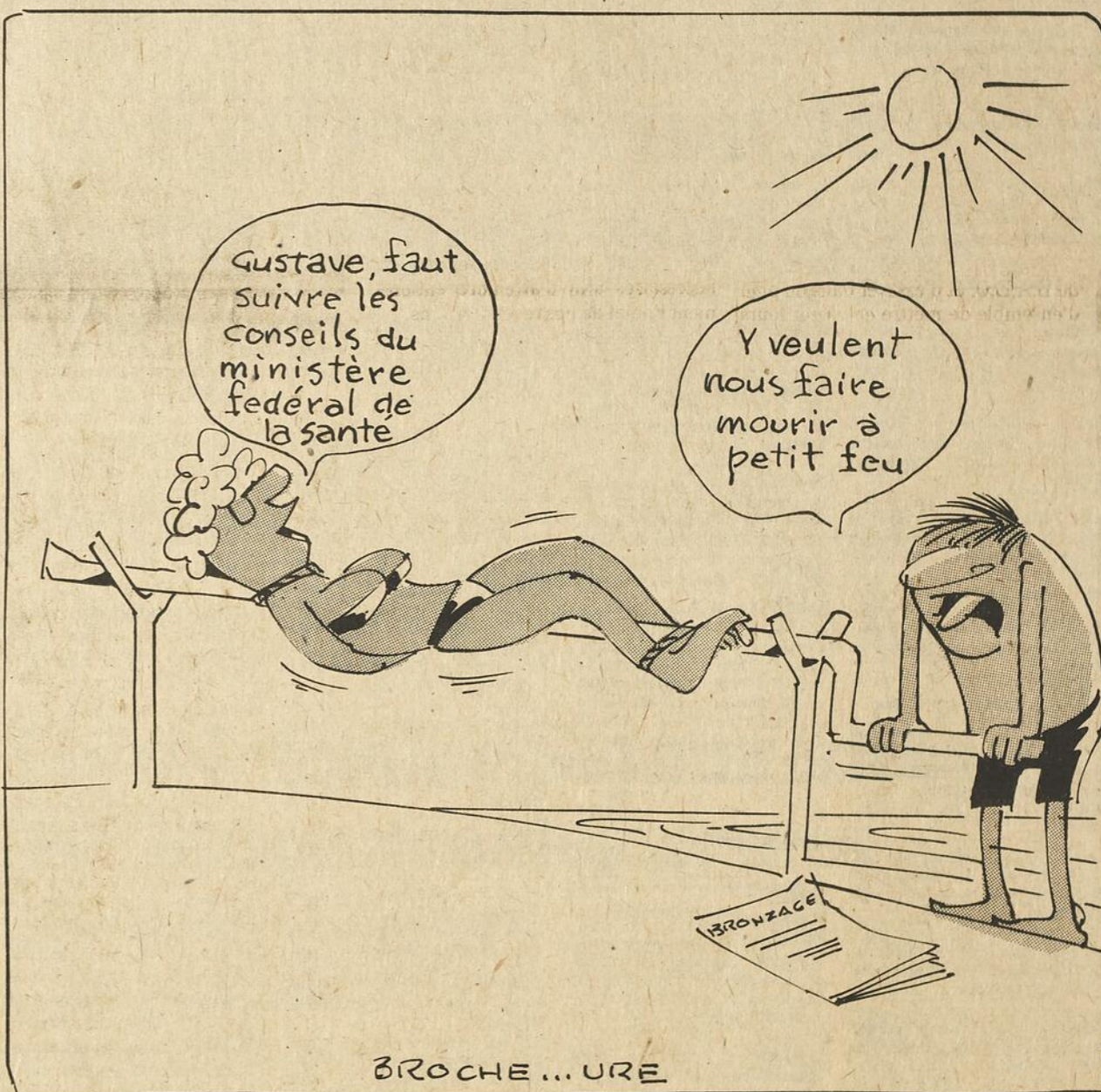
Mon cher Monsieur Lussier, IL N'Y A PAS DE JOUAL. Il y a le français, couleur locale. Je vous mets au défi de prouver que ce que vous nommez dédaigneusement "joutil" n'est pas le français. C'est assurément un tour de force qui dépasse les capacités réunies d'une équipe de mille linguistes, assistée d'ordinateurs, ou même de magiciens. Je vous laisse le choix des armes, du lieu et de l'heure.

Mon cher Monsieur Lussier, Nous en avons assez de nous faire humilier, nous en avons assez de vos sous-estimes, nous en avons assez de nous faire taire. Nous ne tolérons plus désormais le moindre atteinte à notre fierté. NOUS NE FRAPPERONS PAS, NOUS FESSERONS. C'est, pour nous, génitalement, congénitalement, indéniablement bien pire, bien plus féroce et bien plus libérant.

Allez, et ne péchez plus, Bien le bonjour à Démerise, Et saluez-vous, Nous fesserons en peau d'chien!

André Lemelin
955, av. Liénard, app. 8
Sainte-Foy
tel: 418-681-5500

Les fous en vacances



Les annonces du réseau Télémedia sur l'Office des autoroutes du Québec

Me Lucien Lachapelle, avocat

Pour faire suite à la lettre que vous avez adressée à M. Georges-E. Tremblay, président de l'Office, et à moi-même, il me fait plaisir de vous donner les renseignements suivants:

Je désirerais d'abord attirer votre attention sur le fait que c'est essentiellement à titre de service public que l'Office des autoroutes du Québec a décidé, cette année, de promouvoir une double campagne publicitaire.

La campagne de sécurité menée conjointement avec le réseau radiophonique Télémedia, dont le thème général est "Prenez tout votre temps", met l'accent sur la prudence, la détente et la courtoisie au volant.

De même, la campagne de prépayé avec le réseau radiophonique Radiomutuel, dont le thème est "un sac "Bouff'Tout" et c'est propre partout", mise sur le respect de l'environnement, campagne dont les résultats s'avèrent plus que probants en 1974.

Comme nous vous l'avons déjà laissé avoir l'an dernier, nous croyons qu'il est tout à fait dans l'ordre, à l'occasion de telles campagnes, que l'Office s'assure la collaboration du public voyageur en attirant son attention par des panneaux

publicitaires installés temporairement sur sa propriété.

De plus, dans le cadre de cette entente avec les media d'information, des milliers de messages radiophoniques sont diffusés gratuitement à toute heure du jour et de la nuit de façon à compléter l'affichage apparaissant sur les autoroutes; chacun des participants à cette entente, soit l'Office et les media d'information, sont profondément conscients de l'importance de cette initiative.

Je désirerais également attirer votre attention sur le fait que l'Office ne retire aucun avantage pécuniaire de cette entente qui a été faite uniquement comme je l'ai dit

plus haut, dans le but de promouvoir à la fois la sécurité sur les autoroutes de même que la protection de l'environnement.

Permettez-moi de vous faire remarquer que les affiches mentionnées dans votre lettre ne sont installées que temporairement et qu'elles seront enlevées aussitôt cette campagne de sécurité terminée.

Soyez assuré que l'Office ne songe aucunement à changer ses règlements prohibant les affiches et panneaux-réclames le long des autoroutes de péage.

Jacques Taschereau, notaire
Secrétaire
Office des Autoroutes

Mettez-vous le code postal où vous savez!

Au Ministère des Postes.

Cette lettre est pour protester contre votre annonce publicitaire utilisant d'une façon aberrante le corps d'une femme. On voit ainsi jusqu'où va votre respect de la femme.

En tant que payeuse de taxes, je protesterai en refusant de mettre le code postal sur mes lettres.

Pour être aussi déplacée que vous, je pourrais vous dire de vous

mettre votre code postal dans le "cul".

Désormais, je travaillerai à boycotter votre code auprès de mes connaissances.

N'espérant pas de miracle d'un gouvernement rétrograde sur le plan humain et sur toute ligne...

Johanne Bourdeau Gagné
Montréal

le fond des choses

Les clubs privés de chasse et pêche (1)

Les rivières publiques aux amis du régime

par Lucien Lessard

Le député de Saguenay à l'Assemblée nationale, monsieur Lucien Lessard, est critique de l'Opposition officielle en matière de tourisme, de chasse et de pêche. Il occupe ces fonctions depuis 1970. Durant ces années, il a donc été à même de voir tous les problèmes inhérents à ce domaine, en particulier ceux qui existent au niveau des clubs privés de chasse et de pêche.

"Tu vends ma terre, tu vends mon bois,
Tu vends mon temps et mon espace,
Tu penses que j'm'en aperçois pas..."

Gilles Vigneault

Peu après son arrivée au pouvoir, en 1970, au retour d'une fin de semaine passée au célèbre Lac-à-l'Épaulé, M. Bourassa annonçait "la décision de son gouvernement de procéder à une démocratisation planifiée et graduelle des territoires de chasse et de pêche, et précisait même que la disparition des clubs privés serait complétée en 1974" - Vous avez bien lu, en 1974!

"L'essentiel", rappelait M. Bourassa, "c'est que la totalité de la population du Québec ne soit pas handicapée par l'existence de clubs privés de chasse et de pêche".

Cinq ans ont passé. — En plein 1975, à un an des Olympiques internationales, les enclaves des clubs privés empêchent encore les citoyens du Québec d'avoir accès à leur propre territoire, et de le développer selon leurs intérêts.

Le 12 mars dernier, je me rendais dans la région de Rimouski, plus précisément à Esprit-Saint, assister comme observateur à une assemblée générale de l'Opération-Dignité.

On sait qu'il y a quelques années, les citoyens de la région, qu'on appelle l'arrière-pays, ont décidé de se regrouper pour éviter le "grand démantèlement" proposé par le plan du B.A.E.Q. et d'essayer dans un plan d'ensemble de mettre en valeur leurs ressources naturelles peu exploitées ou inexploitées, quand elles n'avaient

pas été tout simplement cédées au gaspillage des étrangers par nos gouvernements-valets.

Point majeur de discussion lors de cette assemblée: les clubs privés. "Nous sommes handicapés", disaient ces gens, dans l'aménagement intégral de notre territoire par l'existence des clubs privés". Ces clubs s'appellent Duquesne, Landry, Gonzague, Club du Lac des vingt milles, Club des Rapides, Club Matinal, Club Scott...

Un document fait par les populations de Saint-Guy, Esprit-Saint et Trinité-des-Monts et intitulé "Aménagement touristique du territoire de l'arrière-pays" affirmait:

"Cet état de fait est discriminatoire pour une majorité, pour une population qui a droit à son indépendance, à sa fierté et bien entendu, à ses loisirs".

"Ainsi, nous demandons le non-renouvellement des baux et l'abolition complète des clubs privés de nos sites environnants."

"Nous exigeons que la gérance de ces endroits soit remise complètement aux Sociétés d'exploitation des ressources qui englobent ces territoires."

"Par contre, nous sommes prêts à former un comité de travail en collaboration avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour élaborer un plan global d'aménagement..."

"En concluant", affirmaient ces gens, "nous pouvons vous garantir qu'advenant une attitude non-favorable à nos présentes revendications, nous sommes décidés à prendre les moyens nécessaires afin d'atteindre entièrement l'objet de nos revendications."

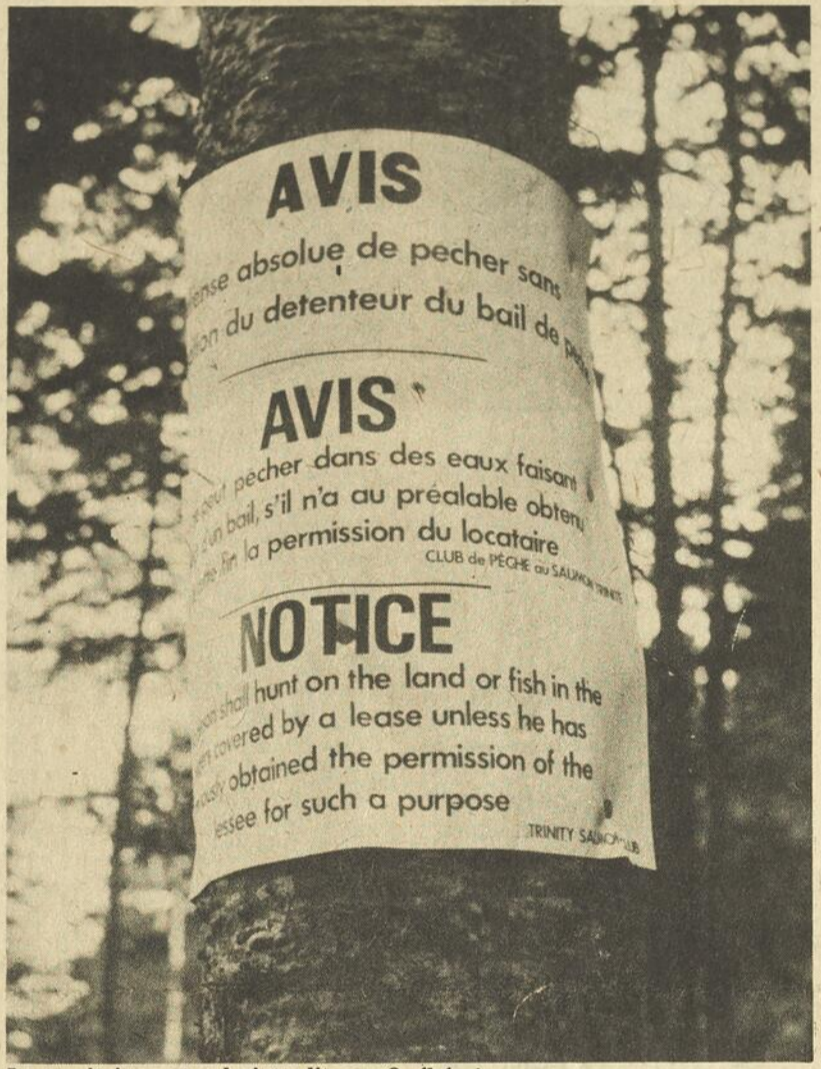
Les quelque 350 à 400 personnes qui assistaient et participaient

activement à cette réunion ont appuyé fortement ce document et ont démontré en présence de plusieurs fonctionnaires de différents ministères, dont M. Roland Champagne, sous-ministre adjoint au Tourisme, qu'elles avaient l'intention de se battre jusqu'au bout pour récupérer leurs ressources nécessaires au développement de leur territoire.

Voilà, M. Bourassa, cinq ans après votre promesse, toute une population déjà passablement hypothéquée dans leur avoir suite à l'incurie de votre gouvernement comme

des précédents, se trouve handicapée dans l'aménagement intégral des ressources de son territoire par l'existence de clubs privés de chasse et de pêche qui continuent de proliférer sous votre gouvernement et celle de votre "pion-ministre" du Tourisme, M. Claude Simard.

Et après, on sera tout surpris de faire face à ces mouvements de colère, et on n'hésitera pas à envoyer l'escouade anti-émeute pour protéger les propriétaires de clubs privés, dont le territoire sera envahi en guise de protestation par la population.



Les territoires naturels, interdits aux Québécois...

La situation de "nos" clubs privés de chasse et pêche

Le cas assez incroyable (nous sommes au XXe siècle) de cette région de "l'arrière-pays" dans le comté de Rimouski n'est pas exceptionnel, loin de là. Les rivières à saumon de la Côte-Nord, comme de la Gaspésie, sont en majorité aussi inaccessibles aux Québécois que si elles étaient situées sur la face cachée de la lune. Elles sont réservées à une poignée de pêcheurs fortunés, amis du régime et fournisseurs des caisses électorales. On peut dire la même chose de la majorité des lacs et des rivières dans le sud de la province, accaparés eux aussi par une minorité de privilégiés.

Dans la Haute-Gatineau, c'est le ministère des Terres et Forêts qui vend les terres publiques à des clubs privés. C'est ainsi que le Lac Achigan, près de Maniwaki, est récemment devenu un lac privé auquel plus personne ne peut accéder, sauf les heureux membres du Gatineau Fish and Game Club (Bill twenty-two). Belle politique d'accessibilité.

Ailleurs, dans la Haute-Mauricie, au Témiscamingue, dans Charlevoix, les clubs prolifèrent tout comme avant, et les quelques parcs provinciaux qui sont supposés s'y trouver, existent plus sur papier qu'autrement, selon l'aveu même de notre suave ministre du Tourisme...

L'été prochain, des millions de Québécois seront, une fois de plus, incapables d'accéder à un plan d'eau, ne fut-ce que pour le contempler, eux qui sont citoyens du pays au million de lacs. Ou plus précisément, comme nous le disait glorieusement l'adjoint du ministre du Tourisme, M. Gilles Houde, lors d'une intervention à l'Assemblée nationale, le 27 mars 1973, près d'un million de chasseurs et de pêcheurs québécois pourront avoir accès à 30,000 milles carrés de territoire, y compris les régions polluées... Pendant la même saison, 25,000 privilégiés jouiront pour leur part de près de 16,500 milles carrés de territoire, soit près d'un mille carré chacun du domaine public avec des lacs à l'avenant.

Et après, on continuera de se gargariser des mérites des clubs privés, dont les privilégiés ont pris gen-

timent soin de la sauvegarde des ressources contre ces pauvres Québécois, mal éduqués, braconniers par surcroît, à qui l'accès au territoire de chasse et pêche conduirait à la ruine de nos lacs, rivières, comme de notre cheptel sauvage.

La vérité serait peut-être différente si les gardiens de clubs privés pouvaient parler. C'est Réjean Maranda, aujourd'hui directeur du Service de location des territoires au ministère du Tourisme, qui affirmait dans un rapport présenté en 1968, que:

"A la lumière des témoignages des locataires et des officiers du Service de la protection, on peut affirmer que les valeurs fauniques ont diminué de façon alarmante sur les territoires sous bail. Cette diminution est attribuable en grande partie à l'inefficacité des systèmes de surveillance organisés par les locataires. Le gardien est un employé du club et il n'ose pas impliquer l'employeur..."

Combien de ces territoires, littéralement vidés par les locataires, ont été remis par la suite à l'Etat qui s'empressait de les rendre accessibles pour ensuite accuser le public d'avoir dilapidé leurs ressources. Rien n'est épargné par le colonisateur et les profiteurs du régime pour convaincre le colonisé qu'il n'est pas prêt à administrer ses ressources, qu'il est un incompetent, un gaspilleur sans vergogne, un irresponsable, un sous-doué, un... vous connaissez la litanie. Le pire, c'est que beaucoup de Québécois tombent dans le panneau.

Un autre moyen aussi qui n'hésitent pas à utiliser nos valets des autres, pour prouver la nécessité de conserver les clubs privés pour la conservation de notre faune, c'est de rendre un petit coin de territoire accessible et de le laisser sans surveillance. Donnez donc un os à des chiens qu'on a affamés, et vous verrez ce qui va se passer...

Je ne nie pas qu'une éducation ne sera pas nécessaire, mais quand on a forcé un peuple à devenir braconnier pour avoir accès à ses ressources cynégétiques et halieutiques (chasse et pêche), il ne faudrait pas

se surprendre des conséquences. Mais des mesures peuvent être prises, comme je l'expliquerai plus tard, qui peuvent être drôlement plus valables que de perpétuer ce système scandaleux des clubs privés...

En 1970, certains avaient cru en la promesse de M. Bourassa. En 1975, un bon nombre de naïfs croient encore le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, lorsqu'il affirme à son tour sa volonté d'abolir les clubs privés, ces enclaves féodales qui étonnent les étrangers en visite au Québec.

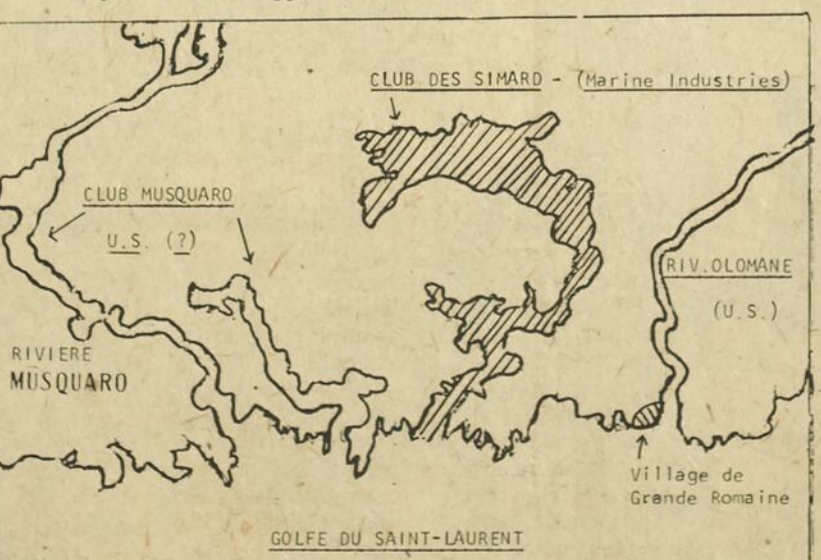
Si ce brave M. Simard a bel et bien pris cette décision, c'est signe qu'il a négligé sérieusement de garder le contact avec les véritables maîtres actuels du Québec, qui ne tarderont pas à lui rappeler de se mêler de ses affaires.

Il pourra même apprendre à

ses dépens que dans son parti, les hommes politiques sont surtout utiles pour occuper les Québécois par leurs "menteries" télévisées, détournant l'attention du public loin des hommes qui gouvernent dans l'ombre.

Toutefois, si l'actuel ministre du Tourisme a vraiment de la suite dans les idées et veut réellement faciliter aux Québécois l'accès à leur propre domaine public, il pourra toujours commencer son "déclubage" par une certaine rivière à saumon que le gouvernement a gentiment cédée à bail à une famille nécessiteuse. Je veux parler de la rivière et du lac Washicoutai, dans la région de La Romaine, sur la Basse-Côte-Nord. L'adresse du secrétaire du Club Washicoutai est la suivante: M. Roger Gagnon, a/s Marine Industries Ltée, So-rel.

Comme on dit, ça dit ce que ça veut dire...



Approchez messieurs dames, une belle p'tite rivière à saumon à vendre pleine de beaux p'tits poissons qui viennent frayer ici depuis des siècles, à vendre, avec des îles, du bois, des chutes sur une centaine de milles sans compter les croches, laissons pas aller ça nous autres...
Une voix assez hantise — I'll take it!
Tiens, un américain, c'est légal, il est dans son droit, une fois, deux fois, trois fois vendu! Installez-vous monsieur.

Félix Leclerc, L'ENCAN



A qui la faute? à qui le profit?

J'ai bien aimé cette conclusion de M. Gil Courtemanche, hier, en éditorial: "Nous avons voulu les hommes qui ont permis ce gâchis, frappons-nous la poitrine trois fois et trouvons nous-mêmes des solutions..." Le gâchis en question, c'est évidemment l'escalade ruineuse de la grande aventure olympique. Qui d'autre que nous, en effet, nous Québécois et Montréalais, a voulu et élu ces hommes, l'incompétent Bourassa à Québec, le mégalomane Drapeau à Montréal? Ce même Jean Drapeau qui, en fin de semaine, s'en allait à la radio "commérer" pendant des heures, sautant d'un souple coup de jarret du triomphalisme à gogo au sophisme le plus effronté. De la super-patinoire pour Terre des Hommes au prix de La Presse qui, de 15 cents en 1972, est monté à 50 cents le samedi et 25 cents le reste de la semaine: une journée sur six, où le quotidien de la rue Saint-Jacques fait le plus d'argent possible comme toute entreprise à profit, permet à M. le maire de raconter que le prix du journal s'est multiplié "par trois fois et demie"! Si l'on osait inventer un culot pareil, on se ferait dire qu'on tombe dans la pure invraisemblance! Quant aux Olympiques, qui ne sont pas (officiellement du moins) une entreprise à profit, la catastrophe financière en est le résultat de l'inflation, bien sûr, mais infiniment plus encore des manies de grandeur d'un maire déclinant, de l'irresponsabilité insondable du gouvernement québécois et là derrière, un peu partout en coulisse, des appétits incontrôlés de la bande de concepteurs, d'architectes, d'entrepreneurs et de promoteurs qui, eux seuls, vont effectivement en profiter au coton...

Curieuse "logique" fédérale...

Mais quand M. Courtemanche excuse quasiment l'administration fédérale en disant que, "seule de toutes les instances politiques, (elle) aura eu dans tout cela une position logique, même si elle a tardé à présenter les lois qui devaient assurer une certaine part du financement", il charrie un peu beaucoup. Comme si MM. Trudeau & Cie n'avaient pas la responsabilité d'Etat, depuis les tout débuts, d'avoir accordé au projet Drapeau la caution "nationale" sans laquelle il serait resté dans le néant. Comme si d'autres Etats fédéraux — l'Allemagne de l'Ouest et le Mexique qui ont justement été nos deux prédécesseurs olympiques — n'avaient pas assumé d'emblée leur large part des inévitables déficits. Comme si Ottawa, ainsi que le PQ le rappelle la semaine dernière, n'allait pas jouer l'an prochain des retombées économiques du tourisme et des rentrées de devises que les Jeux vont provoquer... Bref, même si la témérité bebête de Québec a prétendu délier le fédéral de sa responsabilité, il n'en demeure pas moins que l'attitude outaouaise est parfaitement contraire à toute "logique" fédéraliste. En réalité, si elle a un quelconque fondement rationnel, c'est la miteuse logique partisane et électorale. Ayant repris l'an dernier, grâce à l'Ontario, la majorité perdue en 1972, les colombes du French Power qui s'achève, aussi bien que le Parti libéral qui veut s'éterniser, ont une peur bleue du Canada anglais. Pas question d'avoir l'air, si peu que ce soit, de "favoriser" le Québec. Il faut lui tenir la dragée haute et n'accepter qu'à la toute dernière minute, vers 1977 (après un autre scrutin fédéral?), de lui consentir quelques soulagement financier, et encore à condition que nos "honorables" mendians s'amènent alors à Canossa, la sèbile à la main et le genou au plancher... Qu'à partir de ce beau grenouillage politicien M. Courtemanche trouve "curieux que tous ces messieurs du Québec... veuillent maintenant faire payer par l'ensemble des Canadiens des pots qu'ils ont eux-mêmes contribué à casser", c'est... curieusement fort. Que le Québec ait "contribué", d'accord, et même excessivement, mais le verbe lui-même n'indique-t-il pas que d'autres ont aussi fait leur grosse part? Et qu'il en portent la responsabilité — à moins que, selon l'éditorialiste, nous n'ayons déjà accédé sans le savoir à la souveraineté...

Le PQ avait-il prévu?...

Mais là où l'éditorialiste du JOUR passe décidément les bornes, c'est quand il s'en prend au Parti québécois — sans doute pour faire bonne mesure "objective" — dans les termes suivants: "Quant à l'Opposition officielle, elle n'a pas fait preuve elle non plus d'une grande perspicacité; pour sauver hypothétiquement quelques centaines ou quelques milliers de votes, le PQ a préféré appuyer la tenue des Jeux et s'est enfoncé dans un cadre rigide qui ne lui permet maintenant que de critiquer les hausses de coûts dont il aurait dû pour une bonne part prévoir dès le départ l'éventualité..." Au chapitre de la perspicacité, je me demande si le savant commentateur d'hier matin avait déjà trouvé le moyen de voir plus clair, il y aura bientôt trois ans, qu'un certain porte-parole assez officiel du PQ, c'est-à-dire votre serviteur, qui écrivait alors ceci: "Les Jeux Olympiques valent-ils encore toute la peine et les frais énormes qu'on s'impose pour les tenir?... Mexico coûtait déjà un prix fou et Munich a été ruineux. Il y a là une escalade dont on ne sort pas si facilement que le Maire voudrait nous le faire croire. Au plus creux d'une époque d'inflation, de somptuosisme et de course publicitaire à l'"image", attendez un peu que la pression monte... Le stade sera donc plus que bien. De même que la piscine où, paraît-il, on devrait doubler par rapport à Munich le nombre de places disponibles pour les spectateurs. Quant au "village" olympique, auquel on parlait vaguement de substituer ça et là quelques blocs de logements subventionnés, le souvenir sinistre de l'attentat de Munich suffirait évidemment à imposer la construction selon les règles de la plus stricte sécurité: ghetto de luxe — puis éléphant blanc? Et j'en passe et j'en oublie. Surtout les inévitables exigences additionnelles du Comité olympique et les non moins évitables dépassements budgétaires..." (Journal de Montréal, 14 nov. 1972). Après quoi, parlant de la note éventuelle, j'ajoutais encore ce qui suit: "Si "économique" qu'on la dise, si habilement surtout qu'on en cache des morceaux dans tous les comptes publics, elle se chiffrera certes à plusieurs respectables centaines de millions... A mon humble avis, c'est donc horriblement cher pour ce que ça peut vraiment donner d'utile et de solide." Puis, lorsqu'au début de 1975 tout cela fut terriblement confirmé, ce n'est pas pour quelques centaines de votes hypothétiques, comme M. Courtemanche se permet de le supposer, que le PQ s'est résigné à éplucher simplement de son mieux les hausses qui pleuvaient à verse: "C'est le cas de le dire, devais-je alors noter, les "jeux" se sont faits. Jusqu'à ce point de non-retour où l'on est rendu maintenant: car, le long du chemin, l'honneur collectif est devenu engagé à fond et il serait psychologiquement catastrophique de reculer..." (LE JOUR, 28 janvier 1975) Et qui oserait dire que c'est faux? Ajoutons que le groupe parlementaire du parti, par la voix du député au dossier, M. Marcel Léger, n'a cessé lui non plus de prévoir, de mettre en garde et de tâcher de réduire les dégâts. Pour ne rien voir de tout cela, il fallait vraiment avoir les yeux ailleurs. Ce qui devient de l'ignorance assez crasse quand on en fait l'étalage.

Trois conseils de comté sont contre un projet de l'Hydro

Les Conseils des comtés Vaudreuil, Soulanges et Argenteuil ont tout unanimement adopté la résolution déjà formulée par les municipalités affectées par le tracé des lignes de transmission à très haute tension que l'Hydro-Québec se propose d'ériger dans la région (projet 1696, Château-guay-Chénier). Cette résolution en trois points dénonçant les abus de pouvoirs de l'Hydro-Québec, demande au gouvernement d'effectuer une étude impartiale afin de choisir le tracé le moins dommageable.

Il y a quelques semaines, les municipalités de Pointe-Fortune, ville de Rigaud, paroisse de Rigaud, Trés-St-Rédempteur, Ste-Marthe paroisse, St-Lazare, St-Clet, Hudson, Coteau du Lac paroisse, St-Joseph de Soulanges (Les Cèdres), Carillon, St-André d'Argenteuil demandaient également au moyen de cette résolution que l'agence gouvernementale chargée de choisir ce tracé de lignes soit composée non seulement des experts de l'Hydro, mais aussi de ceux des ministères de

l'Agriculture, Terres et Forêts, Environnement et Santé.

De plus, cette même résolution formulait au gouvernement la demande de rescinder l'arrêté en Conseil 785-75 (26 février 1975) autorisant l'Hydro-Québec à exproprier en ce qui concerne ce projet jusqu'à la publication du rapport du Conseil Consultatif du Ministère de l'Environnement sur le sujet. On sait que ce Comité, à l'instance de l'Association Espaces Verts du Mont Rigaud, rencontrait il y a quelques semaines plusieurs experts en agriculture, sols, urbanisme et forêts ainsi que les représentants des municipalités affectées. Ce Comité doit formuler ses recommandations au ministre dans quelques semaines alors que certains propriétaires ont déjà été avisés par les agents négociateurs de l'Hydro-Québec que leurs avis d'expropriation leur parviendraient d'ici quelques jours.

A. Barbeau, Président, Association Espaces Verts du Mont Rigaud.

Qu'est-ce qui arrive?

A retenir

Télévision

Mission Apollo-Soyouz (R.C.) à 8h00: Directement du centre des lancements soviétiques, à Baykonur, en Asie Centrale: le lancement du vaisseau spatial soviétique Soyouz. Animateur: Claude-Jean Devirieux, (également présenté à 15h45 et 20h00).
Baseball (R.C.) à 20h30: La joute des étoiles. Di-

rectement du County Stadium à Milwaukee, les étoiles de baseball de la Ligue Nationale contre ceux de la Ligue Américaine. Avec Jean-Pierre Roy et Guy Ferron.

Cinéma (R.C.) à 24h00: "L'ange de la violence" de John Frankenheimer, avec Brandon De Wilde, Eva Marie Saint et Warren Beatty. Un jeune homme de seize ans se décou-

vre une vocation d'écrivain. Il admire grandement son frère aîné qui, de passage à la maison maternelle, s'éprend d'une pensionnaire de ses parents dont le plus jeune est naïvement amoureux.

Expositions

Salle Papineau de Radio-Canada: Exposition de photos d'environnement de Danielle Arsenault et Claire

Déscoateaux. Du 15 au 25 juillet, de 9h à 18h.

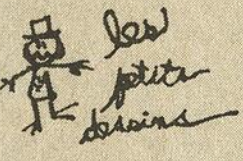
Variétés

In Concert: George Benson, un des grands guitaristes du jazz contemporain, se produit chaque soir au In Concert, à 9h30, 11h30 et 1h30.

Patriote de Ste-Agathe: Jean-Pierre Ferland, jusqu'au 27 juillet.



Les cinq astronautes de la mission américano-soviétique, Apollo-Soyouz, se rencontrent ici au centre spatial de Houston, où ils tiennent un modèle réduit des deux vaisseaux en position d'arrimage. On reconnaît, de gauche à droite: les Américains Thomas Stafford, Vance Brand et Donald Slayton et les Soviétiques Alexei Léonov et Valeni Kubasov.



Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE.

PERIODICA
C.P.220 DEPT. 49
VILLE MONT-ROYAL,
H3P 3C4 P.Q.

OFFREZ un abonnement à **VIVRE**: un cadeau personnalisé qui durera toute l'ANNÉE! consultez-nous pour des SUGGESTIONS-CADEAUX...

abonnez-moi à la VIE!



Monsieur Chose a une dent (de sagesse) contre cet homme.

JAUNES D'OEUF par TANGUAY.



lunambule par tibo



le sombre vilain



où irons-nous?

Cinéma

- ARLEQUIN:** 1004 Ste-Catherine E., 288-2943. "Fureur du dragon": 2.35, 6.00 et 9.25. "Pas de pitié pour les héros": 12.55, 4.20 et 7.45.
- ATWATER I:** Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Tommy": 1.15, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
- ATWATER II:** Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Funny Lady": 7.00, 9.30, sam. et dimanche: 1.15, 4.00, 7.00 et 9.30.
- AVENUE:** 1224 Green Av. Westmount, 937-2747. "Drowning Pool": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05.
- BEAVER:** 5117, ave du Parc. 277-0025. "Young secretaries" et "Heads or Tails".
- BERRI:** 1280, St-Denis, 878-2424. "La tour infernale": 1.25, 4.50, 8.15.
- CANADIEN:** 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Chair pour Frankenstein": 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45.
- CHAMPLAIN:** 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Terror sur le Britannic": 2.10, 5.50 et 9.35.
- CHATEAU I:** 6956 St-Denis, 271-4400. "Au-dessous de la ceinture" et "La sexomane".
- CHATEAU II:** "A coup de marteau": 12.20, 4.45 et 9.15. "Guet-apens": 2.35 et 7.00.
- CINE CENTRE I:** 539 Ste-Catherine, 845-2000. "Once is not enough": 12.15, 2.25, 4.40, 6.50, 9.00.
- CINE-CENTRE II:** "Monty Python and the Holy Grail": 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.20.
- CINEMA CHEVALIER:** 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Bons baisers à lundi": 1.00, 3.15, 5.25, 7.35, 9.45.
- CINEMA 2001:** 855 Décarie, 277-2001. "Harold et Maude" à 7.30 et "Shampoo" à 9.30.
- CINEMA 7e ART:** 3180 Bélanger est, 722-0302. "La barbe à Papa": sur semaine dès 7h30. Sam.: 7.30, dim.: 3.15, 7.30. "Chinatown": sur semaine dès 9.20. Sam.: 5.10, 9.20 et dim.: 11.00, 5.10, 9.20.
- CINEMA LE PIERROT:** 1590 St-Denis, 845-3222. "Le mouton enragé": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
- CLAREMONT:** 5083 Sherbrooke O., "Once is not enough": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.
- CREMAZIE:** 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": 7.00, 9.30.
- DAUPHIN (McLaren):** 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Général Idi Amin Dada": sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30.
- DAUPHIN (Renoir):** 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Conversation secrète": sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 et 9.30. Lun. au vend.: 7.30 et 9.30.
- ELYSEE:** 35 Milton, 842-6053. "SALLE RESNAIS": "Le jeu avec le feu": 8.30, 9.30. "EISENSTEIN HALL": "Stavisky": 7.30, 9.30.
- FLEUR DE LYS:** 858 Ste-Catherine E., 268-3303. "Zig Zag": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
- GREENFIELD I:** 519 Boul. Taschereau, 671-6129. "Jaws": sam. et dim. 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15; semaine dès 7.00.
- GREENFIELD II:** 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Au-dessous de la ceinture" et "La sexomane": sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Semaine dès: 7.00.
- JEAN-TALON:** 4225 Jean-Talon E., 724-7000. "Les beaux dimanches": dim.: 1.00, 4.35, 8.15. Sur semaine, dès: 8.15. "Les Chinois à Paris": dim.: 2.35, 6.15, 9.50. Sur semaine dès: 6.15, 9.50.
- KENT:** 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Semaine dès 7.00.
- LAVAL II:** "Un amour comme le nôtre" et "7 morts dans les yeux d'un chat".
- LEWIS:** 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Samedi, dernier spectacle à 11.50.
- MERCIEUX:** 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Le nouvel amour de Coccinelle": toute la semaine: 2.30, 6.15, 9.40. "Quatre bassets pour un Danais": toute la semaine: 1.00, 4.25, 7.50.
- MONKLAND:** 5505 av. Monkland, 484-2570. "Airport '75": 2.30, 6.05, 9.50. "Front page": 12.45, 4.15, 8.00. Samedi, dernier spectacle: 10.00.
- OUTREMONT:** 1248 Bernard O., 277-0415. "Nous ne vieillirons pas ensemble" à 7.00 et "La gueule ouverte" à 9.30.
- PALACE:** 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "French Connection": 12.15, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20.
- PAPINEAU I:** 4519 Papineau, "Intime rapport au collège de filles" et "Enquête sur les apprentis".
- PAPINEAU II:** 4519 Papineau, 527-8635. "Bossu de la Morgue": 3.05, 6.20, 9.30. "Les vierges de la pleine lune": 1.30, 4.40, 7.55.
- PARC (Verdun):** 720 av. de l'Église, 765-2509. Vendredi: "Yas pas de mal à se faire du plaisir": 6.25, 9.35. "Sexe à crédit": 8.00. Fin de semaine: "Yas pas de mal à se faire du plaisir": 12.15, 3.20, 6.25, 9.35. "Sexe à crédit": 1.45, 4.55, 8.00.
- PIGALLE:** 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Un amour comme le nôtre": 12.45, 4.15, 8.45. "La papesse": 2.30, 6.00, 9.30.
- PLACE DU CANADA:** Entrée Via Hotel Château Champlain, 861-4595. "The Fortune": sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. Semaine: 7.15, 9.15.
- PLACE VILLE-MARIE GRAND-577:** Dorchester O., 866-2655. "Night Moves": 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30.
- PLACE VILLE-MARIE PETIT-577:** Dorchester O., 866-2644. "Mandingo": 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00.
- PUSSYCAT:** 4015 St-Laurent, 845-5215. "Computer game": 12.10, 4.45, 9.05, 8.25. "House of a thousand delighs": 1.30, 4.15, 7.00, 9.45.
- RIVOLI I:** 6906 St-Denis 277-4129. "Orange mécanique": 12.15, 4.40, 9.05. "Délinquance": 2.40, 7.05.
- RIVOLI II:** 6906 St-Denis, 277-4129. "La gille": 1.20, 5.20, 9.20. "Vincent, François, Paul et les autres": 3.10, 7.15.
- SNOWDOWN:** 5225 Boul. Décarie, 482-1322. "Monthly Python & Holy Grail": 12.30, 2.20, 4.20, 6.10, 8.05, 10.10.
- SEVILLE 111 1/2:** Ste-Catherine O., 932-1139. "Rollerball": vendredi, sam., dim.: 1.30, 3.50, 6.10, 8.30, 10.50. Lundi à jeudi: 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.
- ST-DENIS:** 1694 St-Denis, 849-4211. "Je cri du coeur": 2.40, 6.15, 9.50. "Maria": 1.00, 4.35, 8.10.
- VAN HORNE:** 6150 Côte des Neiges 731-8243. "Mandingo": 12.50, 2.35, 4.50, 7.0, 9.25.
- VENDOME:** Place Victoria 878-1451. "Hot Paris": 12.15, 2.15, 4.15, 6.15, 8.15, 10.20. "Old Borrowed and Stag": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.
- VERSAILLES:** 7255 Sherbrooke (SALON BLEU). "Amour animal" et "Sensuelle Erika". (SALON ROUGE): "Au-dessous de la ceinture" et "La sexomane": sam. et dim.: dès 2.05. semaine 6.00.
- VERDUN:** 3841 rue Wellington, 768-2092. "La tour infernale": 8.00 sam. et dim.: 1.20, 4.40, 8.00.
- VILLERAY:** 8042 St-Denis 388-5577. "Le nouvel amour de Coccinelle": Toute la semaine: 2.50, 6.15, 9.40.
- WESTMOUNT:** SWAURE: "The Wind and the Lion": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00.
- YORK:** "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00 et 9.15. Samedi, dernier spectacle à 11.15.
- CINE-PARC ODEON (routte 20, sortie 60) 855-0692:** Ecran no 1: "L'Évadé" et "Monte Walsh". Ecran no 2: "Ma femme est dingue" et "Rio Verde".
- CINE-PARC ST-JEROME:** Autoroute des Laurentides, (sortie 27 ouest, rue St-Nicolas) "Le voyage fantastique de Sinbad" et "L'or noir de l'Oklahoma".
- VIDEOGRAPHE:** 604 St-Denis, 842-9786. "Aux petits oiseaux" à 20.00. Relâche le vendredi. Entrée libre.
- CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** 1455 boulevard de Maisonneuve, 879-4349. "The Glen Miller Story" à 8.00.

Théâtres

- MAISON DES ARTS DE LA SAUVEGARDE:** 160 est, rue Notre-Dame, 861-2658. "Les voyages" de Michel Garneau. Du jeudi au samedi à 21.00. A compter de jeudi le 3 juillet et jusqu'au 30 août.
- CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL:** 2332 boulevard Édouard-Montpetit. "La garde montée ou un épisode dans la vie canadienne de Don Quickshot", de Jean-Claude Magnier. Du 4 juillet au 17 août. Du mardi au vendredi, à 21.00. Entrée libre.
- THEATRE BEAUMONT - ST-MICHEL (St-Michel-de-**

Variétés

- PLACE DES NATIONS:** Terre des Hommes: film à 21.30: "Funny Lady". l'Arnaque, film.
- BUTTE A MATHIEU:** Jacquellino Lemay et Jérôme Lemay, jusqu'au 20 juillet.
- RESTAURANT VALENTIN:** 291 ouest, rue Mont-Royal, 849-1371: Jane Oliver, à 22.00 et minuit, jusqu'au 19 juillet.
- LE PATRIOTE DE STE-AGATHE:** Jean-Pierre Ferland, tous les soirs à 9h00. Samedi à 8h00 et 11h00. Jusqu'au 27 juillet.
- IN CONCERT:** 2 rue Le Boyer, 861-5669: George Benson à 9h30, 11h30 et 1h30.

Vos communiqués

Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaires etc., à travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Jean-Vincent, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

Horaires Télévision

- | | | | |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------------------|
| 2 CBFT (R-C), Montréal | 6 CJPM (VA) Chicoutimi | 10 CFTM (TV) Montréal | 13 CKTM, Trois-Rivières |
| 4 CFCM (TV) Québec | 7 CHLT Sherbrooke | 11 CBVT (R-C) Québec | (13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull |
| (4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull | 9 CBOFT (R-C), Ottawa | (11) TQ (câble) Québec | |
| 5 CKMI, Québec | (15) CIVQ-TV, (R.Q.) Québec | 12 CFCE (CTV) Montréal | |
| 6 CBMT (CBC) Montréal | (17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal | (12) CKRS, Jonquière | |
-
- | | |
|--|---|
| matinée | soirée |
| 9.00
12 Kareen's Yoga | 5.00
2 Daniel Boone Aventure
6 How It Happens Science
13 Cinéma de 5 heures "Black-Out", Suis. 1970. Comédie satirique.
12 Truth Or Consequences Jeu |
| 9.30
6 Mr. Piper Enfant
7 Informa 7
12 The Community Information | 5.30
6 The Partridge Family Comédie
12 It's Your Move Jeu |
| 9.55
10 Bienvenue CFTM | 6.00
2 Toumai Aventure
6 The City At Six Information
7 10 Parle Parle, Jase Jase...
13 Newstime
12 Pulse Information |
| 10.00
6 Mon Ami Enfant
7 Les Bout's D'Chou Enfant
10 Bonjour Montréal
12 The Lively Woman | 7.00
2 Le Monde merveilleux de Disney
6 Reach For The Top Jeu
7 Les Protecteurs Policier
12 Joey And Dad Variétés
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
(17) Le Roi Arthur |
| 10.15
6 The Friendly Giant Enfant | 7.30
6 Adventures In Rainbow Country
7 10 Hawaii 5-0 Policier
(9) 13 Jinny Comédie
(17) La chasse-galerie |
| 10.30
6 Mr. Dressup Enfant
7 Sans Détour Magazine
12 Magistrate's Court | 7.45
(17) Les Touche-à-Tout |
| 10.45
2 (9) 13 En Mouvement | 8.00
2 (9) 13 A communiquer
6 Happy Days Comédie
(7) The Baseball World Of Joe Garagiola
12 Excuse My French Comédie
(17) Allez Hop! |
| 11.00
2 (9) 13 La souris verte Enfant
6 Sesame Street Education
7 Bonjour l'été! Magazine
(13) Kareen's Yoga
10 A votre service
12 A Doctor's Diary Conseils | 8.30
2 (9) 13 Baseball
7 10 Symphonien Aventures
12 Marcus Welby, M.D. Drame
(17) Ce coin de pays |
| 11.15
2 (9) 13 Les Histoires de Benjamin Enfant | 9.00
7 10 Les Arpents Verts Comédie |
| 11.30
2 (9) 13 Pierrafeu Dessins animés
(9) 13 Voisins-Voisines
10 Pour vous Mesdames
12 The Art Of Cooking Cuisine | |
| 12.00
2 (9) 13 Bunty et ses amis Dessins animés
7 Informa 7
(9) En manches courtes
10 Les Bout's D'Chou Enfant | |

vie et culture

Maniya Barredo, nouvelle étoile des Grands Ballets Canadiens

par Suzanne Asselin

C'est un petit bout de femme énergique, débordante de vitalité et mesurant tout juste cinq pieds. En deçà de la moyenne pour une danseuse de ballet. Maniya Barredo ne laisse pas les spectateurs indifférents. Et pour cause. Légère comme une plume d'oiseau au vent, elle s'élance sur la scène comme si elle entraînait dans un rêve. Un rien l'émeut. Lors de l'avant-première des "Étés de la danse", Maniya a su éblouir l'assistance par la maîtrise de sa technique, mais surtout par la grâce de son geste et le don entier de soi. Plus que tout autre elle réussit à communiquer à la salle les sentiments qui l'habitent.

Dans sa petite loge à l'Expo-Théâtre où les Grands Ballets Canadiens ont élu domicile pour la saison estivale, Maniya me parle de depuis sa tendre enfance. Tantôt loquace, tantôt réservée, elle se laisse prendre au jeu et s'ouvre comme une fleur au soleil...

Danser... pour son pays

Mais un appel téléphonique inespéré viendra élargir ses horizons. La première dame des Philippines, madame Marcos, l'invite à se rendre au palais. Celle qui sera de loin sa bienfaitrice lui demande de danser lors de l'inauguration du Centre Culturel de Manille. Madame Messerier encore de passage, composera une chorégraphie spécialement pour Maniya. Coiffée de la tiare, vêtue du classique "tutu blanc" et drapée de la banderole bleue, blanc et rouge représentant les couleurs de son pays, elle prend son envol. Après cet événement marquant, elle dansera à plusieurs reprises au palais présidentiel devant les hauts dignitaires étrangers. Après quelques temps, madame Marcos la prie de poursuivre sa carrière en Amérique.

panique dans ce "no man's land". L'année qu'elle passera avec le Jeffrey Ballet la déprime. Elle aura beaucoup de difficultés à percer et à se faire accepter, surtout à cause de sa culture orientale. Déçue, elle quitte cette compagnie pour préparer un "concert de danse" au Carnegie Hall, sous les auspices de l'International House Center. Cette heureuse expérience de soliste n'aura duré que l'espace d'une soirée. Puis, c'est le Lary Richardson Dance Company. Quelques répétitions et elle se retrouve à Vichy en France. Mais tout cela ne sera qu'un passage. Harcelée par des menaces de déportation de la part des autorités étatsunennes (les SA) n'acceptent que très peu de citoyens philippins), elle vient s'installer à Montréal qui l'accueille à bras ouverts. Ici, sa carrière reprend son

cours normal. Un an à peine après son arrivée, elle devient soliste, en août 1974.

Dieu et... la danse

Devenue presque bavarde je l'interromps l'espace d'une seconde pour lui faire part de ma surprise devant ce chapelet suspendu à l'une des lumières qui sertissent le miroir de sa loge. Elle me répond du tac au tac, "Dieu joue un rôle primordial dans ma vie. Sans lui, je ne puis rien. C'est lui qui m'a donné une certaine facilité pour la danse. Je suis aussi très consciente qu'il pourrait me retirer ce don à n'importe quel moment." Son autre dieu, c'est le professeur Griffith. Autrefois de New York, et c'est là qu'elle l'a rencontré, il est maintenant professeur attitré aux GBC. "Il a toujours su me redonner l'espoir dans

mes plus grands moments de découragement."

Son partenaire, son mari et... son ami

Dans la vie comme dans la danse, Maniya se retrouve tous les jours avec son mari, Mannie Rowe. Ils sont très près l'un de l'autre. Sur la scène, personne ne peut le nier, ils font un couple admirable. La toute dernière chorégraphie à leur être dédiée, intitulée "Pic-Bois" de Macdonald les révèle au public montréalais comme des danseurs de tout premier ordre. Des danseurs dont une compagnie comme les GBC ne peut se passer. Maniya poursuit: "Quel que soit le partenaire avec lequel tu dances, tu dois l'aimer profondément. Sans cet échange mutuel de confiance, rien ne va plus."

Bien qu'à son avis les danseurs en général ne sont pas rémunérés à leur juste valeur (\$190 par semaine pour un soliste), il n'en reste pas moins qu'elle entend dédier sa vie à la danse. Il y a tant à faire: produire des chorégraphes, enseigner... et réinventer la danse à chaque mouvement.



Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Alice Cooper fait "une job de bras"

par Bruno Dostie

Avec un John McLaughlin, samedi soir, c'est la musique seulement, avec la finesse de ses architectures, la saveur recherchée de ses timbres et la délicatesse de ses harmonies, qu'on avait chargé de séduire le public. Dimanche soir au contraire, Alice Cooper et le James Gang qu'on a entendu en premier lieu, avaient confié cette mission aux décibels. Le procédé est de l'ordre de ce qu'on appelle une "job de bras" aux audiences de la commission Cliche. La seule force brutale du volume et du rythme combinés, telle celle de fiers-à-bras, emportant l'attention et suscitant l'émotion infailliblement. Mais un procédé aussi peu élégant, comme le tintamarre qui tenait lieu de musique, n'en adoucit pas moins les moeurs aussi sûrement que la musique le fait selon Shakespeare.

Alice Cooper en effet est une entreprise de récupération. Tout se passe avec lui comme dans ces grandes fêtes du rock où des foules remuées par une musique sauvage sont soulevées jusqu'à un paroxysme émotif, mais alors que cette expérience est nourrie de révolte dans le vrai rock et peut déboucher sur des états collectifs incontrôlables comme c'était le cas à Altamont (Californie) en 1969 avec les Rolling Stones, c'est de clichés que l'alimente Alice Cooper et l'expérience, qui tourne au music-hall pour ce qui est du spectacle, véhicule pour l'idéologie les idées sans malice d'un freudisme de centre d'achats.

Le fait est d'ailleurs que les cauchemars d'Alice Cooper, qui a intitulé son nouveau spectacle "Welcome to my Nightmare" comme son dernier disque, est à l'image des Holiday Inns: c'est propre, climatisé et familier comme la banlieue d'où l'on vient, et la cuisine ne réserve pas plus de surprises non plus. Cannibals, croque-morts, squelettes, araignées et gorilles défilent comme des monstres de carton-pâte tout droit de Disneyland, et ne font peur à personne non plus. L'inconscient

qu'il prétend nous ouvrir ne recèle aucun mystère et les touristes peuvent s'y aventurer sans danger. Au contraire, ces monstres familiers sont liquidés les uns après les autres. Les araignées vénéneuses de "Black Widow", déshabillées, révèlent des femmes blondes dont on peut gager qu'elles ont le sourire Colgate (gager en effet parce que présenté au Forum, ce spectacle théâtral oublie trop souvent que les trois-quarts des spectateurs sont trop loins pour voir le détail des figurants, décors et objets auxquels recourt Alice) et la poupée qu'il commence par maltraiter — conformément à la tradition du rock qui a toujours présenté des relations violentes entre l'homme et la femme — se transforme en une sylphide qui lui inspire ses premiers mouvements de tendresse avec "Only Women Bleed" (sic — a-t-il voulu désamorcer jusqu'au sujet de la menstruation?). Même l'androgynie d'Alice Cooper, finalement, qui n'a jamais rien eu de sérieux, sert à récupérer l'ambiguïté sexuelle par ailleurs si importante dans toute la tradition du rock.

Peu intéressant pour la musique et sans danger par le contenu récupérateur qu'il véhicule, le spectacle d'Alice Cooper vaut donc surtout comme spectacle de music-hall. Ce sont les décors, les danseurs, les costumes, les nombreux effets audio-visuels qui en font l'intérêt. Mais même là, à mon goût du moins, il ne faut pas avoir beaucoup sorti pour apprécier cet aspect. Les spectacles de David Bowie et de Genesis que j'ai vus l'an dernier dans le même Forum utilisaient le théâtre, la mise en scène et l'audio-visuel avec plus d'imagination et plus d'efficacité, pour ne pas parler de production telle "La tentation de Saint-Antoine" que Flaubert avait inspirée à Béjart et Barreault. Vraiment, même à ce niveau qui est censé faire sa force, Alice Cooper n'invente rien. Il a du succès comme Réal Giguère en a et c'est ce qu'on pourrait appeler un mystère de l'aliénation...

L'Orient doré

Originaire de Manille aux Philippines, Maniya reçoit son "baptême de la danse" à l'âge de cinq ans. Tour à tour, elle s'adonne au ballet classique, au ballet-jazz, à la danse espagnole et moderne. Comme son pays est relativement petit en superficie et ne produit pas des danseurs en série, elle aura la vie assez facile, presque douillette même. Devenue soliste à l'âge de huit ans, elle anime pendant près de quatre ans, un programme pour enfants à la télévision philippine qui s'intitule "Lollypop Party". Déjà elle attire l'attention. On reconnaît sa grande facilité d'expression en lui confiant plusieurs émissions de variétés. Durant cette période, elle tournera quelques films sur la danse pour les compagnies ABS et CBN. Tant bien que mal, elle réussit à compléter son éducation à travers toutes ces activités. Puis un jour, c'est à dire en 1965, le célèbre Bolshoi vient se produire à Manille. Quelle danseuse ne rêve pas d'évoluer avec cette troupe! Soliste au Hariya Dance Company of Philippines, Maniya se voit confier un rôle dans "Le Lac des Cygnes". C'est un honneur, mais aussi un défi de taille à relever. Après ce spectacle, madame Sulamith Messerier lui propose d'entrer au Bolshoi, de l'amener à Moscou et même... de l'adopter. Elle refuse pourtant cette offre on ne peut plus alléchante. Le climat politique du temps pèse lourd dans la balance. Cela vaudrait dire laisser les siens et se faire suivre partout dans ses allées et venues. C'en est trop.



Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Maniya Barredo, danseuse très applaudie des GBC: elle rayonne par sa grande simplicité et son éternel sourire.

Odysée... vers New York

Le contact avec la dure réalité newyorkaise la prend complètement par surprise. Habitée qu'elle était de se faire choyer par tout un chacun, sa mère en particulier qui l'a poussée vers ce qui semblait être naturel pour elle, Maniya

15, 16, 17 juillet à 20h 15

SODIRIÉ WIENNNDISIE

Solistes:



Ingeborg Hallstein, soprano



John van Kesteren, ténor

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Directeur artistique Franz-Paul Decker

Au pupitre: Franz-Paul Decker

Au programme, des œuvres de Johann Strauss, Franz Lehar, Emmerich Kalman.



Billets de \$3 à \$7



SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

le
fm c'est mf
ckmf 94,3

VENTE CISEAUX CHEZ BOZO LES CULOTTES
3704 Edouard-Montpetit, coin Côte-des-Neiges
Tél.: 733-5419

Jupes Alton midi rég. \$26.50
(en jeans) spéc. \$17.95
AVEC COUPON \$15.95

Choix de pantalon Spécial 30%
(velours côtelé)
(26 à 36)
AVEC COUPON 40%

le sport

1,256 matches dans l'uniforme du Canadien

Après 20 ans dans la LNH, Henri Richard abandonne!

Après 20 saisons et 1.256 matches dans la LNH, Henri Richard a décidé d'abandonner le Canadien de Montréal.

Le petit centre de 39 ans, qui a fait partie d'un nombre-record de 11 équipes de coupe Stanley, a annoncé la nouvelle hier, lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte.

"C'est une décision difficile à prendre, a dit Richard. Après 20 ans, c'est la fin d'une bonne chose. Je remercie le club de hockey Canadien pour sa confiance en moi et sa grande compréhension à mon endroit."

Richard, dont le contrat de deux ans devait prendre fin avec la saison prochaine, a déclaré que la rigueur des nombreux voyages et son âge étaient les principales raisons de sa décision d'abandonner.

"Le désir de jouer au hockey disparaissait un peu en raison de ces facteurs. Mon contrat devait durer une autre année... et j'ai conclu une entente avec le club."

Au cours de sa carrière, Richard a récolté 358 buts et 688 aides en saisons régulières. En 1973-74, il a mérité le trophée Bill Masterton remis annuellement au joueur qui

fait preuve d'esprit sportif et de persévérance.

Richard n'a pris part qu'à 16 matches réguliers l'an dernier, à la suite d'une fracture de la cheville gauche contre Buffalo le 13 novembre, puis il est revenu au jeu contre les Sabres en demi-finale de la coupe Stanley.

Richard a été un des meilleurs du Canadien contre les Sabres avec un but et deux aides en six matches.

Par ailleurs, sa combativité naturelle a donné lieu à certains moments tumultueux au cours de sa carrière de 20 saisons.

Au cours de la finale 1971 contre Chicago, il a qualifié le pilote Al MacNeil de pire instructeur dans sa carrière. Deux ans plus tard, Richard et Serge Savard se sont disputés après un match et Richard a mis fin à l'incident en donnant une tape au visage du défenseur canadien.

Richard n'a pas revêtu l'uniforme lors du match d'ouverture du Canadien l'an dernier contre les Islanders de New York le 9 octobre, ce qui a donné lieu à une autre scène tumultueuse avec le pilote Scotty Bowman.

Le frère de Henri, Maurice, et d'autres an-



photo LE JOUR, Robert Duquette.

Henri Richard... la fin d'une époque.

ciens joueurs du Canadien élus au Temple de la Renommée étaient honorés ce soir-là et Henri n'a pas digéré son absence sur la patinoire pour les cérémonies.

Toutefois, Richard a connu de grands moments dans l'uniforme montréalais. En 1966, il a compté le but victorieux dans le 6e match de la finale contre Détroit, puis, cinq ans plus tard, il répétait l'exploit dans la 7e partie de la finale contre Chicago.

"Henri a rejoint mes rangs avec le canadien junior il y a 23 ans, a dit Sam Pollock, directeur général du club. Il a ensuite rejoint les rangs du tricolore en 1955 et sa fiche parle par elle-même.

"Je suis certain que son nom sera inscrit au Temple de la Renommée avant longtemps."

Pollock a révélé que le chandail no 16 de Henri serait retiré officiellement avant un match la saison prochaine.

Richard consacra tout son temps à sa brasserie et ne sera plus lié au Canadien.

"Même s'il ne travaille plus ici, il sera toujours un membre de notre famille", a conclu Pollock.

Eh bien voici...

Je ne sais pas ce que ça vous fait, vous, mais moi, c'est comme si on me disait qu'on ne jouera plus au hockey avec des patins. C'est aussi bête que ça. Ce ne sera plus pareil. Hier, à l'annonce de la retraite d'Henri Richard, on a, du même coup, enterré 20 ans, une génération, de hockey, ce jeu qui passionnait nos pères, vous vous souvenez?

Vous me direz, il fallait s'y attendre. Henri, dans les cadres actuels de la Ligue nationale de hockey, c'était un anachronisme. Les jeunes patineurs millionnaires qui le côtoyaient depuis quelques années n'avaient que des éloges à lui faire, mais au fond, ils ne comprenaient pas. Ils ne comprenaient pas qu'on puisse encore croire à ce qu'on fait, simplement parce qu'on aime ça. Ils hochaient de la tête, béats devant un tel phénomène comme s'ils venaient d'être frappés par un fantôme.

Tout ce que je souhaite, c'est que le spectre les hante encore longtemps, mais j'en doute. La Ligue nationale est devenue trop petite pour Henri Richard, il était temps qu'il la quitte. Il lui a trop donné pour qu'elle ne puisse jamais le rembourser. Et puis, c'est le genre de dette qu'un Clarence Campbell oublie si vite, une fois les cérémonies du "chandail retiré" et de la "statue au Temple de la Renommée" bâclées...

On dira aujourd'hui que c'est la fin d'une époque, moi, je vous dis que c'est la fin d'une fièvre qu'on ne connaîtra plus.

Jean-Marc Desjardins.

Les J.O. et la TV : l'impasse

Le comité organisateur des J.O. 1976 et les diffuseurs européens demeurent séparés par la marge de plusieurs millions au sujet du prix exigé pour les droits de retransmission des J.O.

Pour le moment, Neil Asselin, président du comité local de TV, s'abstient de toute déclaration, car il n'y a aucun développement. On ne prévoit pas

de rencontre avant deux autres mois, soit fin de septembre. On a déjà réduit la demande originale de \$20 millions à \$14 millions en mars dernier.

Lundi, à Munich, la TV ouest-allemande a rejoint les rangs de huit autres pays de l'Europe de l'Ouest en abandonnant son programme de radiodiffusion des jeux pré-olympiques de Montréal cet été.

Les Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de football, ont annoncé la conclusion d'un échange avec les Lions de la Colombie-Britannique.

Les Alouettes ont cédé le porteur de ballon Wayne Moseley aux Lions en échange du demi défensif Luther Howard.



Monsieur Gédéon Plouffe, jarret noir, marguillier, maître chantre. Journal "Le Jour" gazette de Montréal.

Sans préjudice de même que sous réserve de tous droits et sans renonciation d'aucun avantage par ailleurs acquis ou acquérable.

Monsieur Père Gédéon,

Si je mets la main à la plume, ayez pas peur, c'est pas pour vous engueuler ni pour vous menacer de lebeulle diffamatoire comme j'aurai le droit de l'aire, rapport que vous avez raconté toutes sortes de mentris sur mon compte dans la gazette de samedi passé qui m'a tombé d'sour la main.

Un seulment, au rixe d'compromet mé récoltes en pardant du temps à vou répondre, j'm'en vien vous écrire lentement vu qu'vous lisez pas vite; Père Gédéon, vous m'faites ben rire en vous faisant gloire de dire "Séraphin en a mangé une". Vous avez l'air d'un jeune coq qui, du sommet de son tas de fumier s'égosille pour annoncer à tou'l'village qu'il vient d'insulter sa première poule. Depuis l'temps que vous m'entraînez à jouer à ce p'tit jeu naiseux de "fesse-plotte", c'est la première fois que vous la fessez mieux qu'moé c'te sauditte p'tite plotte-là. Pis à part d'ça, j'peux ben vous'l dire à c't'heure, si vous m'avez battu c'te fois-là, c'est rapport que j'm'sus laissé faire. Vot set de baguettes est ben plus beau, mais l'mien j'sais m'en servir moé. Vous frappez plus fort le pére, mais moé j'frappe ben plus drette. Là comme ailleurs vous êtes gaspilleux, ailleurs que moé j'ménage. J'sus pas un fend d'air comme vous.

Pis à part d'ça, j'm'en va vous donner d'la graine pour ensementer vot' jarnigoine. Vous savez pas ça, vous, que c'te p'tit jeu-là qu'lé Anglas appellent le "golf", eh ben, les Japonais l'appellent "Ahehitt toubad jo"... La raison pourquoi les Japonais l'appellent de même, c'est ben simple, ils ont remarqué que quand les doudes de la ville s'en vont jouer dans les pacages à golf, y sont tout l'temps quatre. Pis là quand y commencent à jouer, y en a un qui s'place pour fesser pendant qu'les trois autres le r'garde faire. Celui qui fesse s'éclaire de toutes ses forces, pis la plupart du temps, y frappe la balle à seulement quequ'pieds en avant. Là, y est pas content, y dit en anglas, pis en maudit: "Ah Shit!". Les trois autres, y font semblant qui ont d'la peine, y disent en anglas pis en hypocrites: "Too bad Joe".

Pis rien que pour te montrer qu'in gas de pays d'en haut, y peut en savoir autant qu'in jarret noir de la Beauce, j'te répèterai c'qu'in ancien, mais là j'te parle d'in ben ancien, in nommé Démosthène, qu't'as pas connu, c't'in gas d'in aut' pays qu'nous aut', qui était en vie même avant que l'p'tit Jésus vienne au monde, cé ben plus vieux qu'toé, ça, hein? Ben, Démosthène qui était un gas drette comme l'épée du roi, y allait jamais par la porte d'en arrière lui. Y disait à ses coparoissiens qui s'étaient fait battre par des grosses légumes de la Macédoine. Si je me rappelle ben, Démosthène, lui disait en grec à part ça, c'était ben plus beau, y disait: "Les volées que vous avez mangées dans l'passé sont la preuve que vous pouvez lui donner une rince n'importe quand que vous voudrez". Pis là Démosthène il leus expliquait que jusque là, ils avaient passé leu temps à se battre les mâchoires pis a jaspiner comme des créatures au lieu de se sarvir de leu poings pis de leus épées pour défendre leu patrie.

C'était compréhensible qui se soye faite péter la fraise par les gas de la Macédoine. Si les Grecs s'étaient défendu de toute leu forces pis qui se seraient faite battre, là c'aurait été désespérant, mais, c'était pas l'cas. Ça voulait donc dire qu'en n'importe quel temps qu'ils retrousseraient leu manches pour se colletailier comme des hommes, les gas de la Macédoine, y pourraient plus faire les jrs comme y faisaient.

Comprends-tu c'que j'veux-dire, Gédéon? C'est ben simple, en n'importe quel clos, avec lé baguettes et les plottes que tu voudras, j'sus prêt à prendre ta mesure pour l'honneur. Rapport que l'argin c'a trop d'valeur pour jouer avec ça. L'argin, géa s'gagne à la sueur de not' front, pis à l'huile de bras.

J'sus ton homme, fais moi signe.

Si tu téléphones, renverse rien, j'sus pas l'genre à payer les charges.

Je demeure ben à moé.

Séraphin

P.S. Lé trente sous que j'ai ramassé su l'terrain, y avait pas d'affaire là. Pis ton nom était pas d'sus. Tu peux garder les cennes que j'ai mis à place.

les statistiques

baseball

Ligue nationale

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	55	33	.625	-
Philadelphie	49	40	.551	6½
New York	43	42	.560	10½
St. Louis	42	44	.488	12
Chicago	42	48	.467	14
Montréal	35	48	.422	17½

Section ouest

Cincinnati	61	29	.679	-
Los Angeles	49	42	.538	12½
San Francisco	41	47	.466	19
San Diego	41	49	.456	20
Atlanta	39	49	.443	20
Houston	33	59	.359	29

Les meneurs

Circuits	Ligue nationale:	Luzinski,	Phil.,	25;	Bench,	Cin.	19;	Stargell,	Pitt.,	17;	Schmidt,	Phil.,	16;	Foster,	Cin.,	King-	man,	NY	et	Parker,	Pitt.,	15;	Ligue américaine:	Bonds,	NY,	20;	Jackson,	Oak,	et	Bur-	roughs,	Texas,	18;	Mayberry,	KC,	17;	Lynn,	Bos.,	Hendrick,	Clev.,	Horton,	Dét.	et	Scott,	Mtl.	16.
Points produits	Ligue nationale:	Luzinski,	Phil.	79;	Bench,	Cin.	73;	Watson,	Hou.	61;	Morgan,	Cin.	60;	Staub,	NY	59.																														

Ligue américaine

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Boston	50	37	.375	-
New York	45	41	.523	4½
Milwaukee	46	32	.523	4½
Baltimore	41	44	.482	8
Cleveland	40	46	.465	9½
Détroit	39	47	.453	10½

Section ouest

Oakland	55	32	.632	-
Kansas City	47	41	.534	8½
Chicago	40	45	.471	14
Texas	41	49	.456	14
Minnesota	39	48	.448	16
Californie	40	51	.440	17

Les meneurs

J	Ab	P	Cs	Moy.	
Carew,	80	296	54	110	.372
Minnesota	79	284	60	97	.342
Lynn,	79	278	49	94	.338
Hargrove,	83	315	46	102	.324
Boston,	83	328	51	104	.317
Washington,	85	307	59	96	.313
Yastrzemski,	87	385	42	104	.310
McRae,	86	350	48	106	.303
Brett,	78	297	41	89	.300
Chicago,	78	297	41	89	.300
Chambliss,					

New York 77 287 35 85 296

Ligue américaine: Lynn, Bos. 71; Horton, Dét. 62; Rice, Bos. 61; May, Balt. 59; Scott, Mil. 58.

Buts volés
Ligue nationale: Morgan, Cin. 40; Cedeno, Hou. et Brock, St-L. 36; Lopes, LA 33; Mangual, Mtl. 20.

Ligue américaine: Rivers, Cal. 46; Washington, Oak. 32; Otis, KC 29; Remy, Cal. 26; Leflore, Dét. 25.

Lanceurs
Ligue nationale: Seavers, NY 13-5; Sutton, LA 13-8; Messersmith, LA 12-6; Jones, SD 11-6; Billingham, Cin. 10-3; Reuss, Pitt. et McGlothen, St-L. 10-6; Matlack, NY 10-7; Morton, Atl. 10-9.

Ligue américaine: Palmer, Balt et Kaat, Chi. 13-6; Blue, Oak. 12-7; Tiant, Bos. et Hunter, NY 12-8.

crosse

Ligue nationale

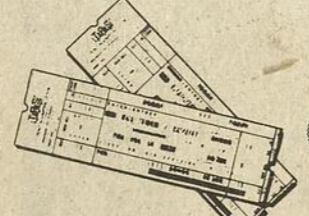
P	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Montréal	32	19	15	0	460	426	38
Long Isl.	29	18	11	0	483	424	36
Maryland	29	15	14	0	423	455	30
Philadel.	31	14	15	2	441	448	30
Boston	32	11	19	2	469	511	24
Québec	27	10	15	2	394	406	22

Jarry style ouesterne!

Nos Expos reviennent à Jarry pour huit jours d'affilée, et savez-vous avec qui? Johnny Bench et la "grosse machine rouge" de Cincinnati, puis les Braves d'Atlanta et enfin, les Astros de Houston. Ça, c'est d'a grand visite!



Les Reds de Cincinnati
Le jeudi, 17 juillet, à 20h05
Le vendredi, 18 juillet, à 20h05
Le samedi, 19 juillet, à 14h15



Les Braves d'Atlanta
Le dimanche, 20 juillet, à 13h35
Le lundi, 21 juillet, à 20h05



Les Astros de Houston
Le mardi, 22 juillet, à 20h05
Le mercredi, 23 juillet, à 20h05
Le jeudi, 24 juillet, à 19h05

Après la pluie, le beau temps: nos Expos terminent d'abord le match interrompu en mai dernier. C'est presque un programme double!

Soirée TRS "Deux billets pour le prix d'un"
Procurez-vous votre billet à tout complot TRS, sauf à Jarry, et obtenez-en un autre gratuitement dans la même section. C'est également la Soirée de la Radio: les nombreuses stations diffusant les matches des Expos distribueront plus de 100 radios aux spectateurs.

Soirée familiale. Achetez un billet plein prix dans n'importe quelle section et emmenez le reste de la famille à moitié prix dans la même section.

Les billets sont en vente à Jarry et à tout complot TRS. Pour renseignements, composez 273-0433.



UNE INFORMATION LIBRE,
DES ANALYSES SÉRIEUSES,
DES CHOIX PRÉCIS...
C'EST ÇA, LA DIFFÉRENCE!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois
de \$32.00 pour 6 mois
de \$60.00 pour 12 mois
Édition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TEL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961 IMPORTANT: Aucun abonnement n'est remboursable.

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

REÇU LE 17 JUIL 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC